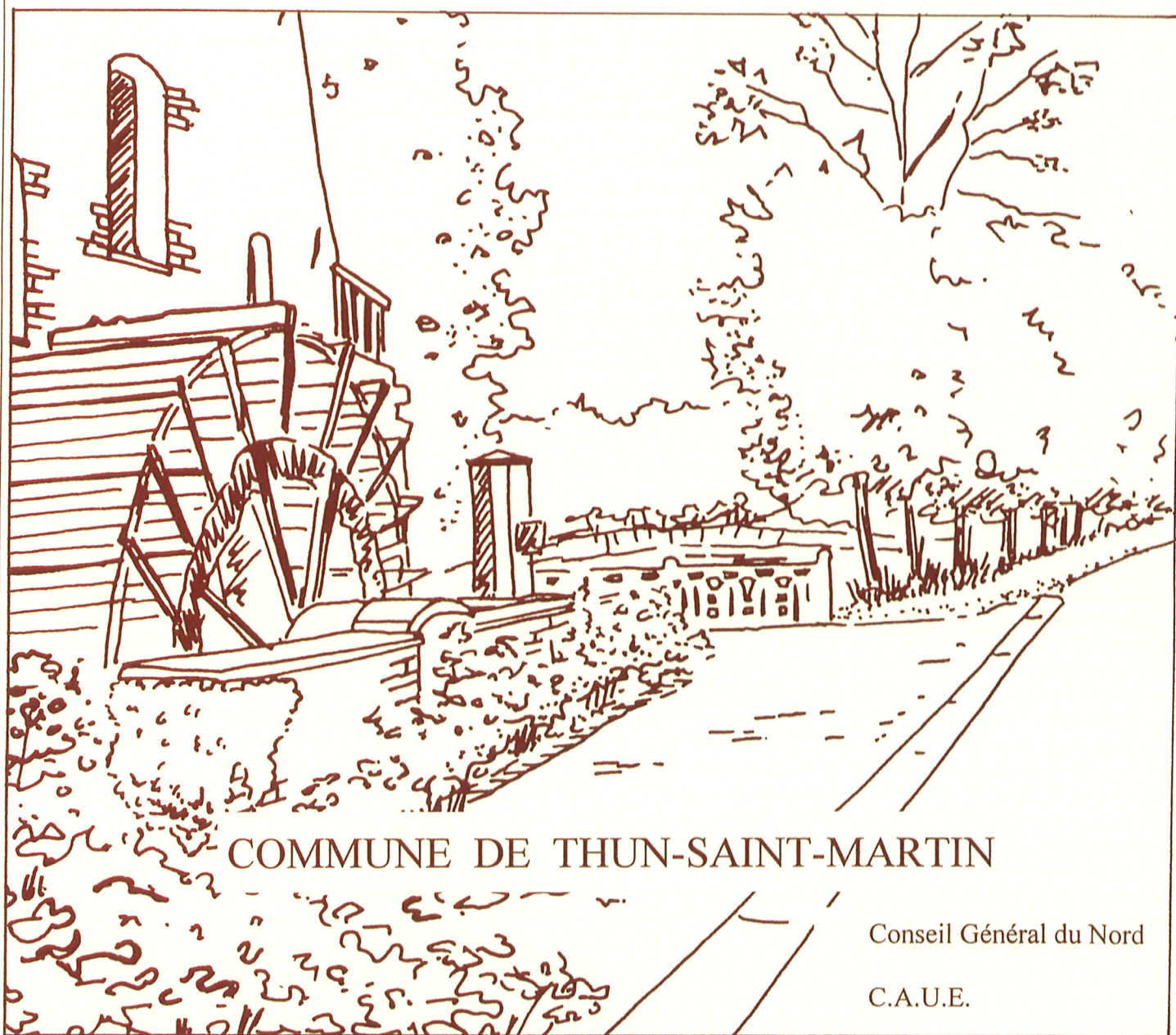


ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE
II. Propositions

Mai 1999



COMMUNE DE THUN-SAINT-MARTIN

Conseil Général du Nord

C.A.U.E.

Aline Le Coeur, C. Debaillie
Architectes-Paysagistes
assistées de C. Baudoin
1, rue Gounod
59800 LILLE Tel 03 20 78 06 14

André Dufour
Architecte-urbaniste
Atelier le moulin des pierres
59380 Troisvilles en Cambrésis
Tel 03 27 76 28 20

Sommaire

	PAGES
<u>APPROCHE GLOBALE</u>	<u>4</u>
- <i>La valorisation du patrimoine</i>	5
- <i>les itinéraires de promenades</i>	6
- <i>le parcours de santé</i>	10
- <i>le guide touristique</i>	12
<u>APPROCHE SECTORIELLE</u>	<u>14</u>
- <i>les entrées</i>	
<i>entrée côté Iwuy</i>	15
<i>entrée côté Thun l'Evêque</i>	19
- <i>le centre</i>	
<i>état existant</i>	21
<i>projet</i>	24
- <i>la rue des Cutiviers</i>	28
- <i>l'aire de jeux</i>	33
- <i>le cahier de recommandations</i>	
<i>pour les ponts, les berges et les plantations de berges des particuliers</i>	36
<i>recommandations générales révélant l'identité communale</i>	38

APPROCHE GLOBALE

- *la valorisation du patrimoine*
- *les itinéraires de promenades*
 - découverte de Thun Saint Martin*
 - le circuit de la vallée de l'Escaut*
 - le circuit des deux vallées*
 - le circuit du plateau*
- *le parcours de santé*
- *le guide touristique*

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Rappel est fait ici des édifices remarquables et des événements à maintenir qui ont été inventoriés dans la partie analyse.

A noter que peu d'entre eux sont propriétés communales.

Dans le cas des édifices remarquables, tel celui de l'Eglise, il est conseillé de faire appel à des compétences extérieures, architecte ou entreprise spécialisés dans ce type de travaux de restauration et d'entretien.

L'alternance des rangs de briques et de pierres calcaires blanches, dite à "rouges barres", les cordons et pierres sculptées aux encadrements des baies de la façade de la nef, sont autant d'éléments qui nécessitent un diagnostic précis et des techniques particulières et justement appropriées.

Le même conseil est formulé dans le cas du Château qui est propriété privée.

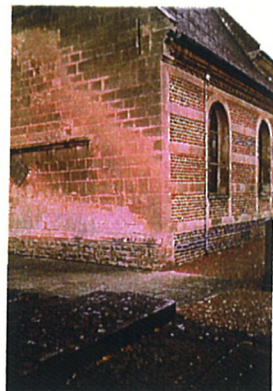
LES EDIFICES REMARQUABLES



Le château est l'une des deux pièces maîtresses de Thun St. Martin, néanmoins celui-ci propriété privée, donne peu à voir. Un éclaircissement de la végétation des berges permettrait d'y remédier, à réaliser en préservant l'intimité du logis.



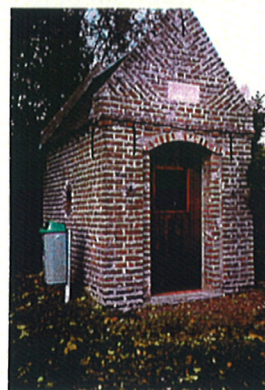
L'église est le témoin de la manière de construire à base de pierre calcaire blanche et de briques de terre cuite. Le cimetière est demeuré autour de l'édifice.



LES EVENEMENTS A MAINTENIR



Le calvaire et ses arbres marquent de belle façon l'entrée du village. L'ancien moulin, devenu habitation, se signale par sa roue à aube et l'étang de retenue d'eau tout proche.



Les chapelles rappellent les pratiques religieuses fortement ancrées dans la vie du monde agricole d'alors.

Pour les événements à maintenir, la plupart du temps propriétés privées, il est donné les conseils suivants:

-maintenir les couvertures en état et en priorité

les matériaux à base d'amiante nécessitent aujourd'hui un certain nombre de précautions pour leur retrait.

-maintenir les wamberghes même si l'étanchéité entre couverture et maçonnerie est moins fiable que lorsque la couverture recouvre les pignons.

-ne pas abîmer les maçonneries par des techniques de sablage souvent désastreuses pour la pérennité des murs; préférer des lavages même si le résultat présente moins d'éclat dans les premiers temps.

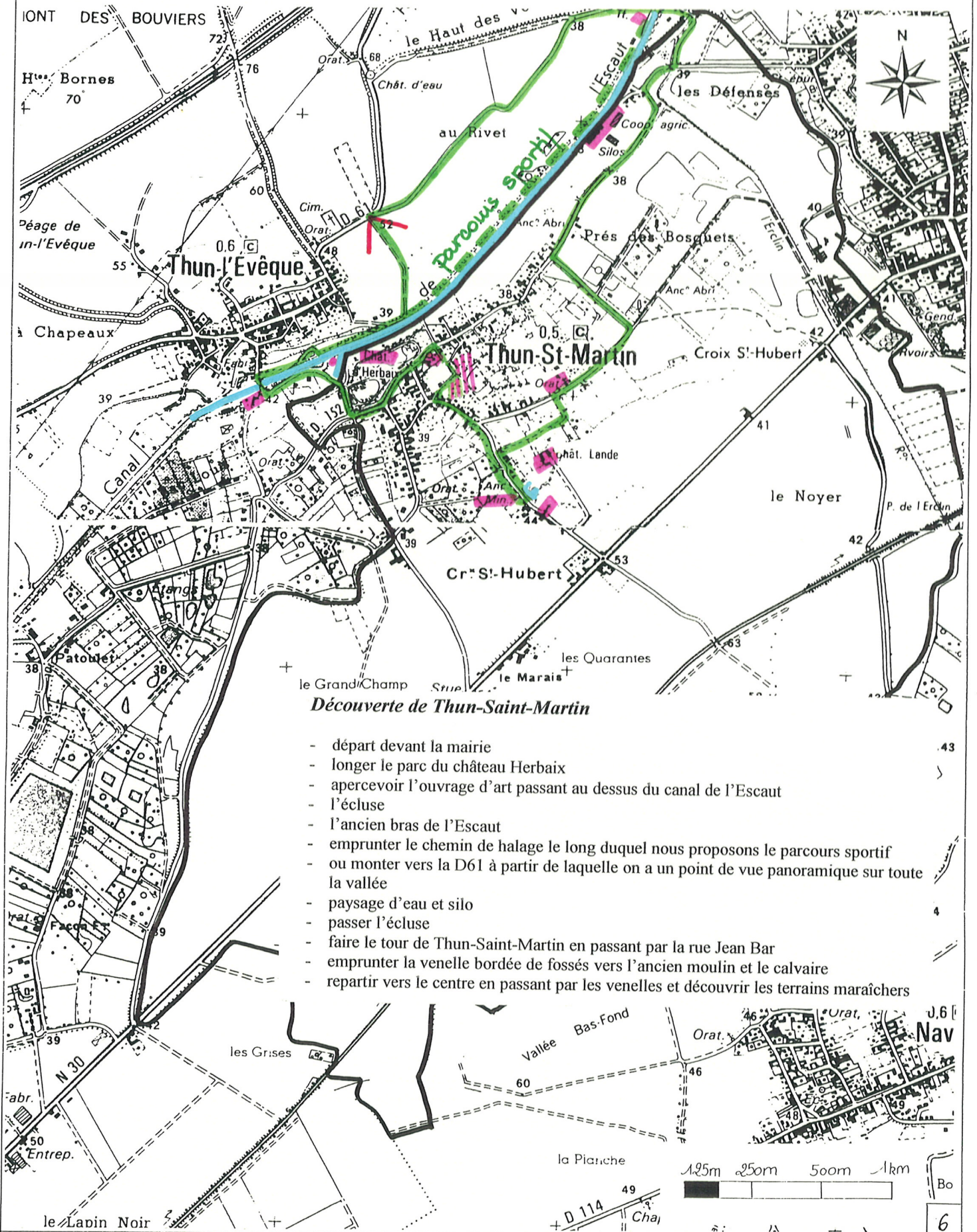
-les joints doivent être uniformes et dans les tons d'origine à inventorier avant leur dégradation (souvent encore visibles par endroit); en surface le joint aura presque autant d'importance visuelle que la brique ancienne épaupérée.

-préserver les menuiseries en bois, essayer de les réparer sinon les remplacer en bois; les peindre dans la teinte d'origine (apparaissant parfois sous plusieurs couches).

Pour découvrir ce patrimoine qui participe à la richesse et à la spécificité du village, nous proposons plusieurs itinéraires de promenade.

LES ITINERAIRES DE PROMENADE

Nous proposons un itinéraire court, de découverte du village de Thun-Saint-Martin, ainsi que trois parcours plus vastes, à une échelle intercommunale. Le premier parcours, plus intimiste, pourrait être celui qui figurerait dans la plaquette touristique.

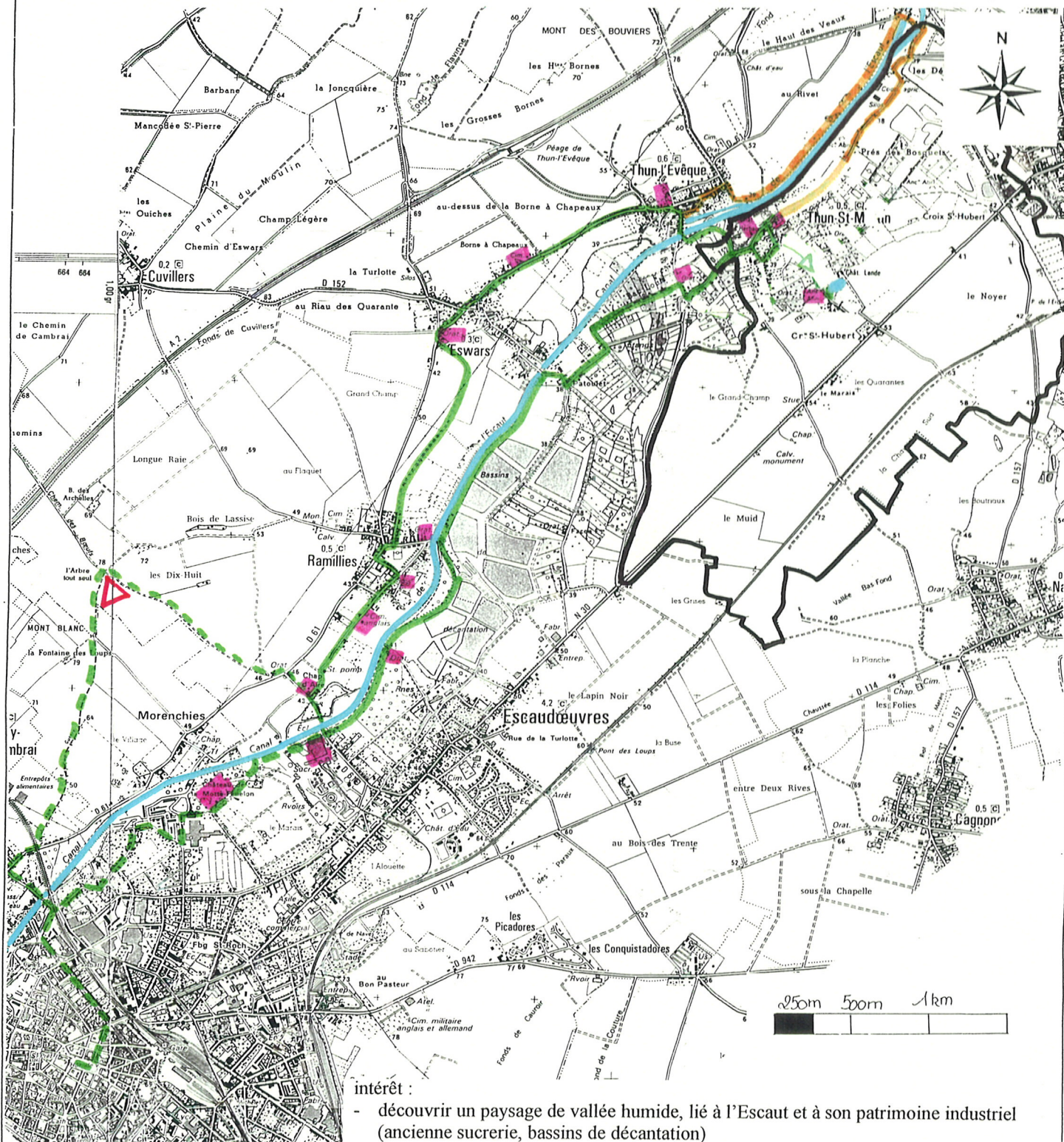


Les trois autres circuits et leurs variantes permettent de découvrir Thun-Saint-Martin et ses alentours, de replacer le village dans un contexte géographique plus vaste.

Nous proposons :

- le circuit de la vallée de l'Escaut
- le circuit des deux vallées
- le circuit du plateau

le circuit de la vallée de l'Escaut



intérêt :

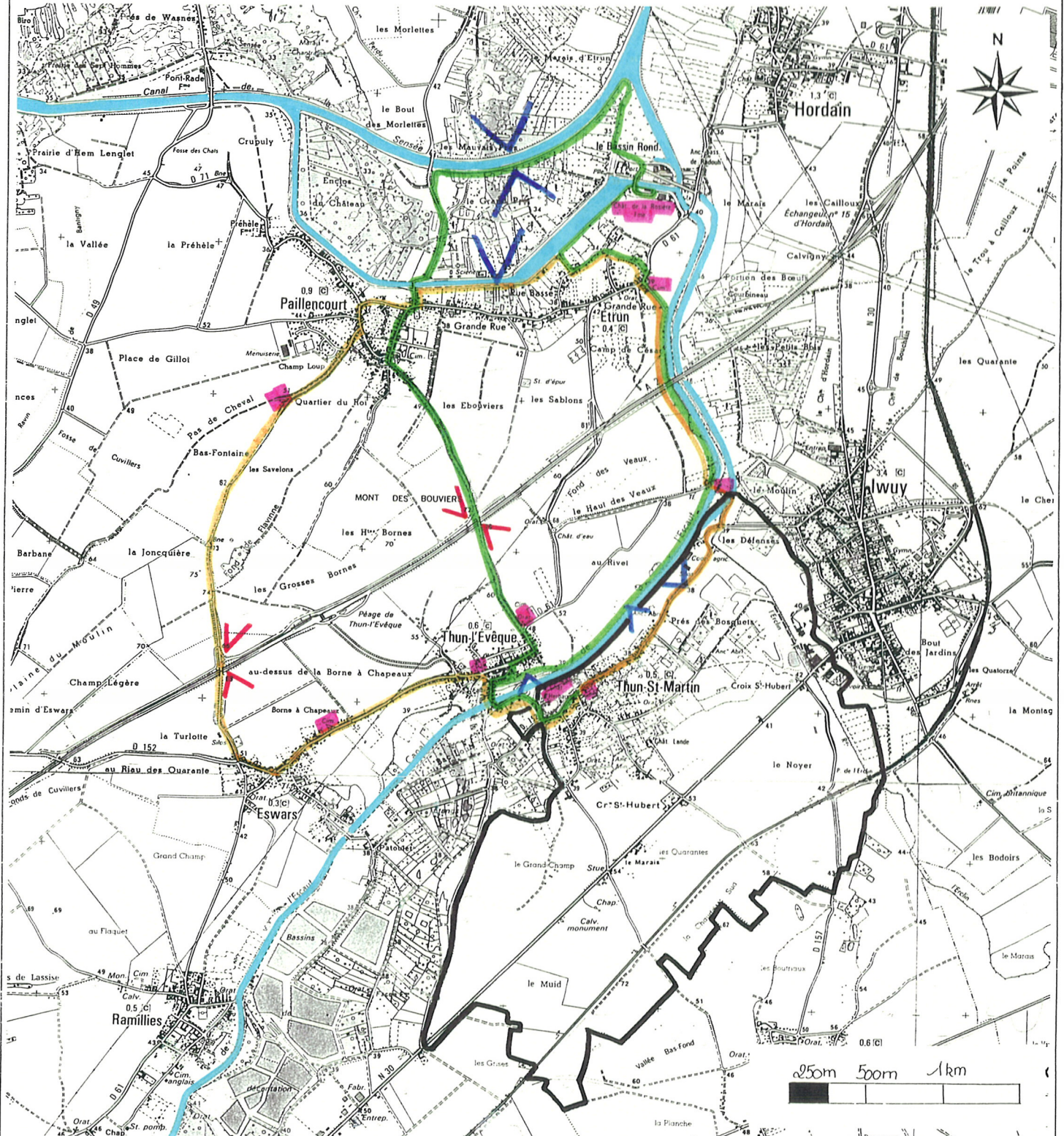
- découvrir un paysage de vallée humide, lié à l'Escaut et à son patrimoine industriel (ancienne sucrerie, bassins de décantation)
- découvrir des villages implantés dans la vallées, et leur spécificité
- découvrir le patrimoine architectural local (chapelle, oratoire, cimetière , ancien château, ancien moulin...)

Ce parcours peut être prolongé jusqu'à la ville de Cambrai, et inversement. Il correspond au tracé du parcours du coeur pédestre de l'année 1999. La variante en orange intègre l'éventuel parcours sportif implanté le long du canal sur la commune de Thun l'Evêque.

le circuit des deux vallées

Intérêt :

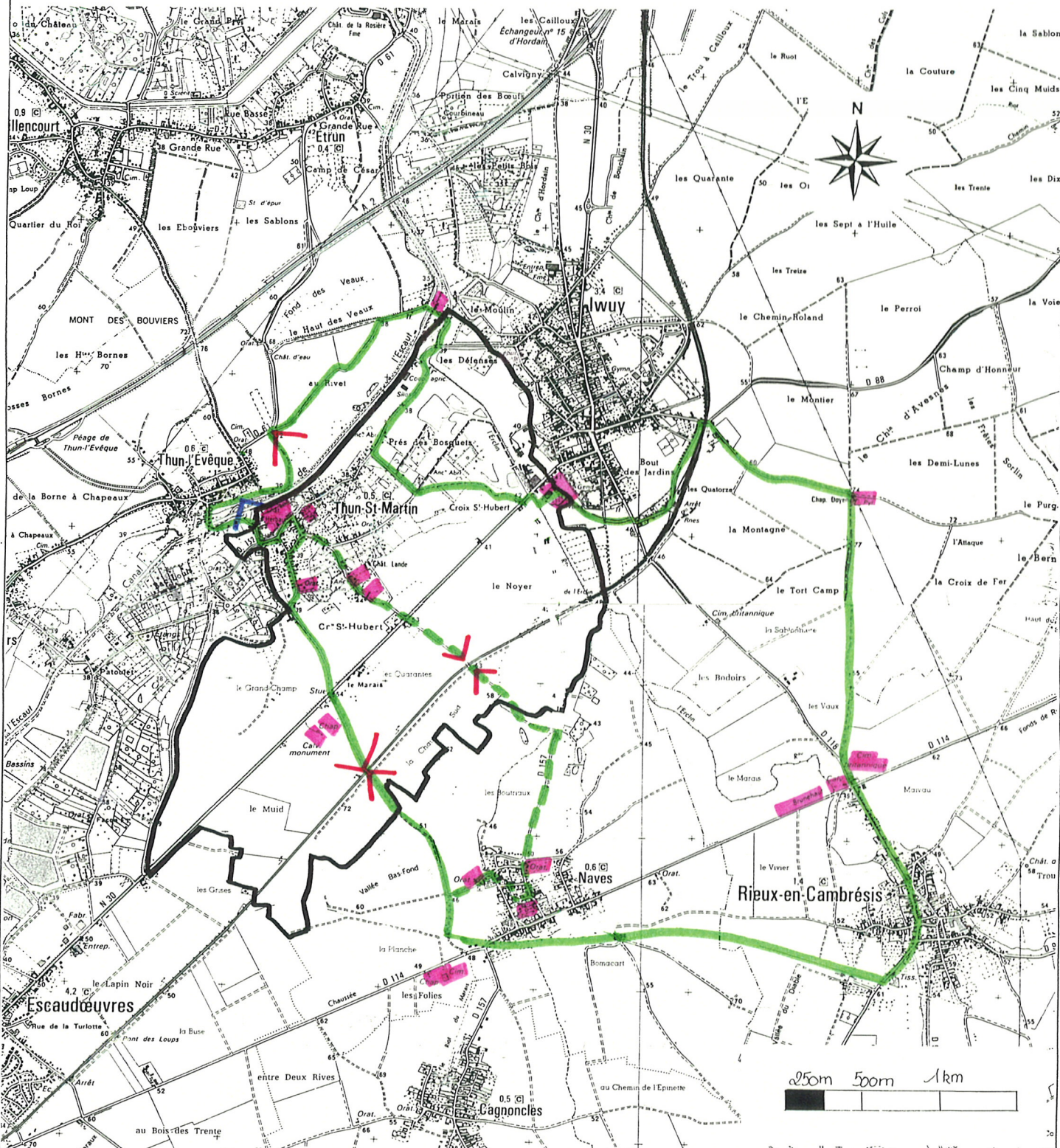
- relier les deux vallées, « rapprocher les deux canaux » (Sensée, Escaut)
- comparer des paysages, découvrir deux échelles (le canal de la Sensée, plus impressionnant)
- rapport des villages à l'eau, ou comment le bâti regarde ou tourne le dos à la rivière
- découverte de la faune et la flore des milieux humides
- parcours varié avec des points de vue panoramiques sur les deux vallées
- découverte du patrimoine architectural local (calvaire, chapelle, oratoire, cimetière , ancien château, ancien moulin...)



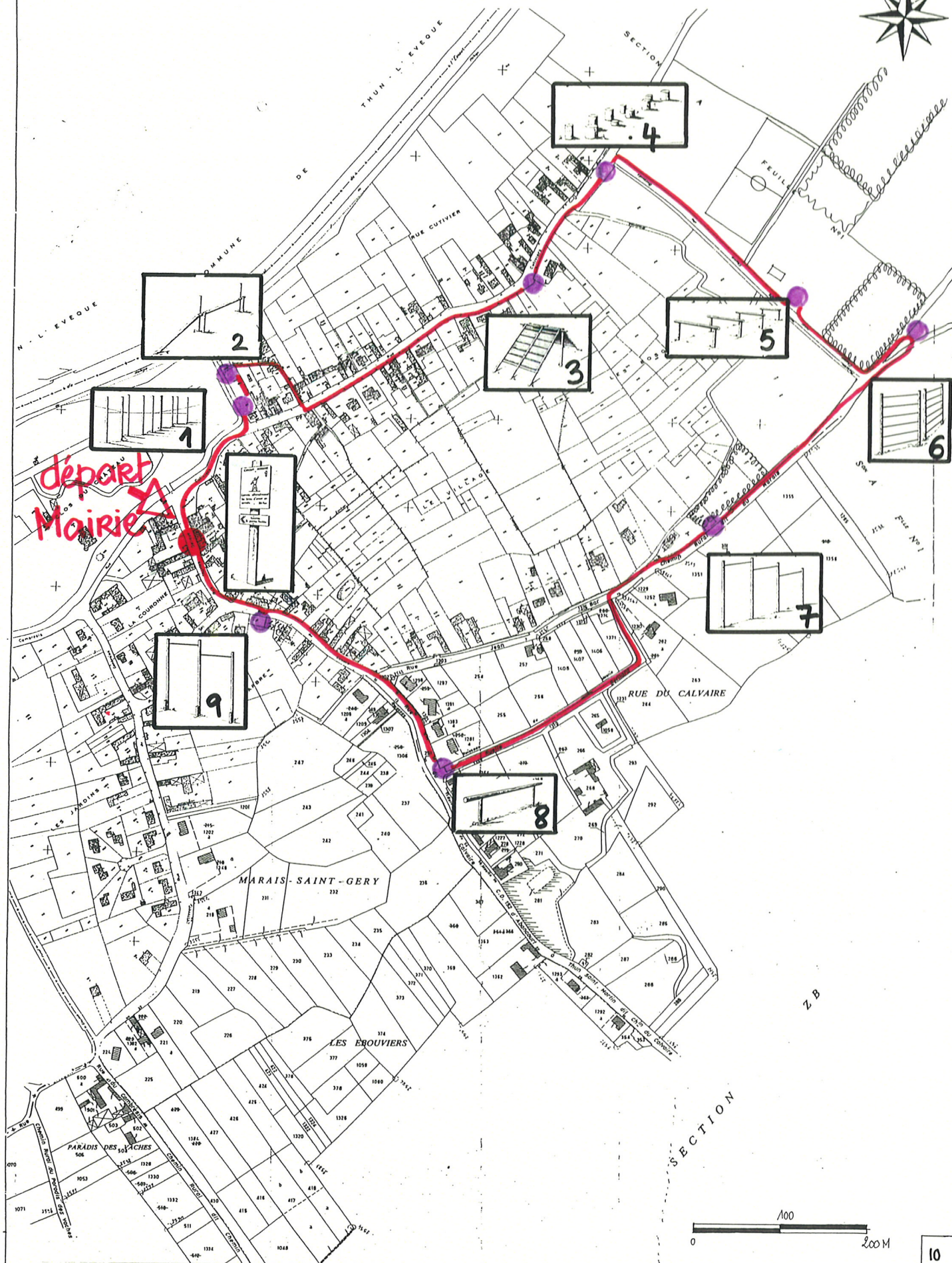
le circuit du plateau

Intérêt :

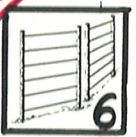
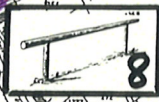
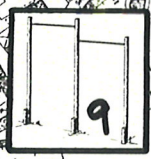
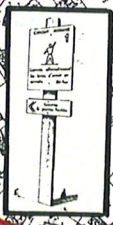
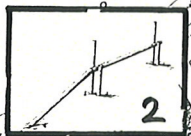
- passer d'un paysage de vallée humide à celui d'un plateau
- de paysages fermés à des paysages ouverts et panoramiques
- traverser le nouvel aménagement de l'ancienne distillerie (valeur de patrimoine industriel)
- relier différents villages du plateau et découvrir leur variété
- croiser la chaussée Brunehaut (ancienne voie romaine reliant Cambrai)
- emprunter d'anciennes voies ferrées réaménagées en chemin de randonnées (rappelant le passé industriel)



LE PARCOURS DE SANTE



départ
Mairie



DEPART

COUREZ

COUREZ

Composition :

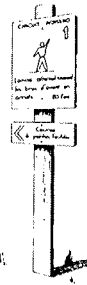
- 9 Ateliers
- 13 Potelets
- 13 Panneaux
- 12 Flèches

- 1 Slalom
- 1 Poutre d'Equilibre senior
- 1 Hutte d'Escalade

- 1 Saute Ruisseau
- 1 Saut de Haies

- 1 échelle d'escalade
- 1 Barres Fixes

- 1 Etirement des Cuisses
- 1 Etirement Vertebraux



MARCHEZ

MARCHEZ

MARCHEZ

COUREZ

COUREZ

COUREZ

COUREZ

MARCHEZ

COUREZ

ARRIVEE

Nous avons établi un parcours de santé de 2 300 mètres dont le départ et l'arrivée s'effectuent au niveau de la mairie.

A titre indicatif nous avons choisi un parcours constitué de 9 ateliers permettant cinq phases de travail :

- mise en train
- échauffement calme
- échauffement rapide
- entraînement
- récupération

Au niveau de chaque atelier, un panneau explique l'exercice.

Le 1^{er} et le 2^{ème} atelier sont placés sur le terrain communal contigu à l'école.

On incite ensuite le sportif à prendre la ruelle derrière l'école.

Dans la rue des Cutiviers, deux ateliers (3 et 4) sont positionnés : l'un en face d'un champ, l'autre à proximité du croisement avec le chemin des bosquets.

Près des vestiaires du football, on place un 5^{ème} atelier. Le 6^{ème} se trouve à l'angle du chemin qui se dirige vers la nationale et de celui qui longe les bassins de décantation. Le 8^{ème} élément se situe à l'extrémité de la ruelle Bernard, dans la rue du Calvaire. Le dernier atelier est placé près de l'abri bus, rue du Calvaire.

Le parcours, outre qu'il soit sportif, permet au coureur de découvrir Thun Saint Martin sous des aspects plaisants. Ce parcours sera intégré dans l'itinéraire proposé dans le guide touristique.

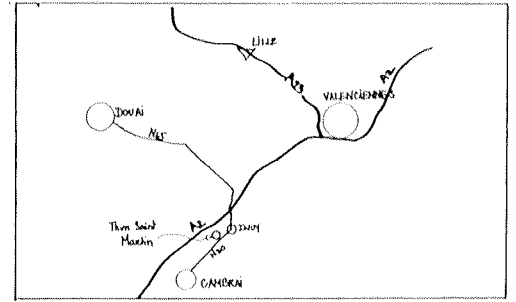
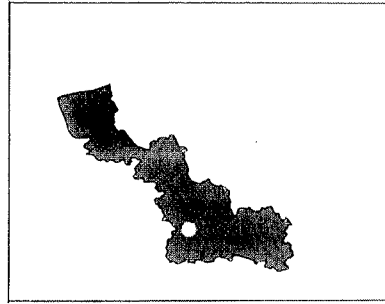
Les éléments du parcours sportif sont extraits du catalogue GAILLARD-RONDINO.

réf. 616 113

THUN-SAINT-MARTIN

Au coeur du Cambrasis

Parcours sportif de 2 300 mètres
Circuit de 7 km
Durée environ 3/4 heures
Carte IGN : 2607 ouest et 2606 ouest



A deux pas de Cambrai, blottie contre l'Escaut, le village de Thun-Saint-Martin est qualifié de "petite Venise du Cambrasis discrètement masquée par son rideau de verdure. Né au coeur des marais, ses eaux vives et claires cernent chaque propriété pour mieux protéger le calme".

Voix du Nord 2.06.82

Au gré de cette promenade, vous découvrirez un paysage, un village et son histoire.

Quelques éléments d'histoire :

Le nom de Thun pourrait venir du franc "theun" désignant la maison ou le château. Dès le 10^{ème} siècle, un château fort fut en effet construit. Imaginez ce château au cours de la promenade, à l'emplacement de l'imposant silo à l'entrée de Thun-l'Evêque.

Saint Martin, patron de la paroisse, était quant à lui, un cavalier romain qui se serait convertit au christianisme.

Jusqu'au 18^{ème} siècle, tout le village vit au gré des crues parfois un peu fortes de l'Escaut. En 1768, l'Escaut est enfin canalisé. Chaque propriété est cernée par un cours d'eau, un ruisseau, un fossé. Les ponts et les puits sont nombreux.

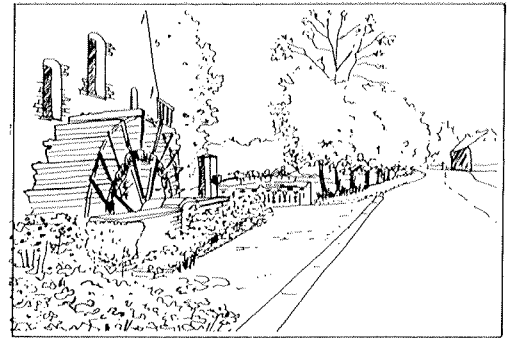
En 1736, la "Grande Chaussée" reliant Cambrai à Valenciennes est livrée à la circulation. Cette route, actuelle N30, n'a pas affecté le calme et la sérénité du village, tout en lui permettant de se développer. En 1820, une importante sucrerie et distillerie s'installe le long de cet axe majeur. Un embranchement ferroviaire s'y raccorde. Le village prospère.

Le canal, lui aussi fut un élément majeur du développement de la commune. Au début du siècle on trouvait au village des marchands de cresson, de graines, de lin, ainsi que des courtiers en betteraves et des maraîchers. Les marchandises partaient par bateaux.

Aujourd'hui les silos, les bassins de décantations de mélasses des sucreries, quelques parcelles de maraîchage témoignent de ces activités du passé qui ont construit la commune. Toutefois c'est l'image d'un village de qualité qui apparaît avant tout.

Outre les petites chapelles, oratoires et calvaires qui jalonnent votre parcours, vous découvrirez deux châteaux entourés de leurs parcs.

Mais votre plus grand plaisir sera de vous promener au milieu d'un village très fleuri, entouré d'une végétation luxuriante, de passer sur les petits ponts, de longer les ruisseaux.



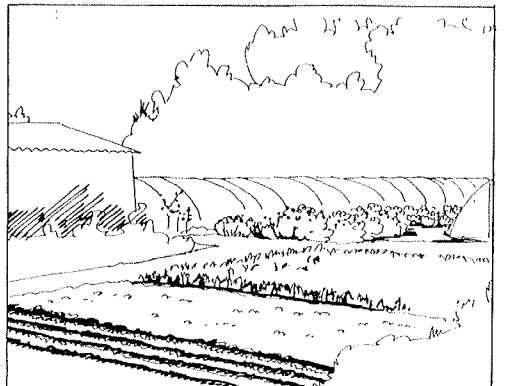
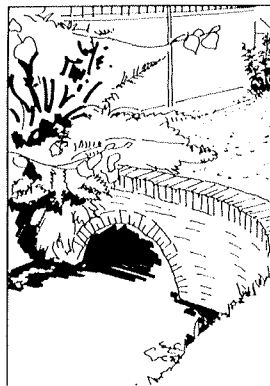
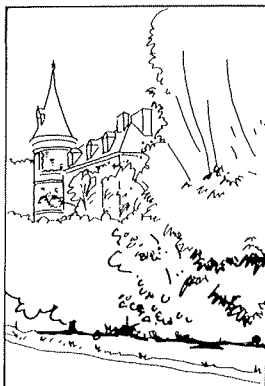
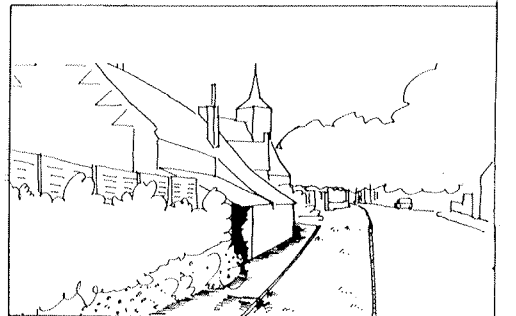
Les manifestations et fêtes du village :

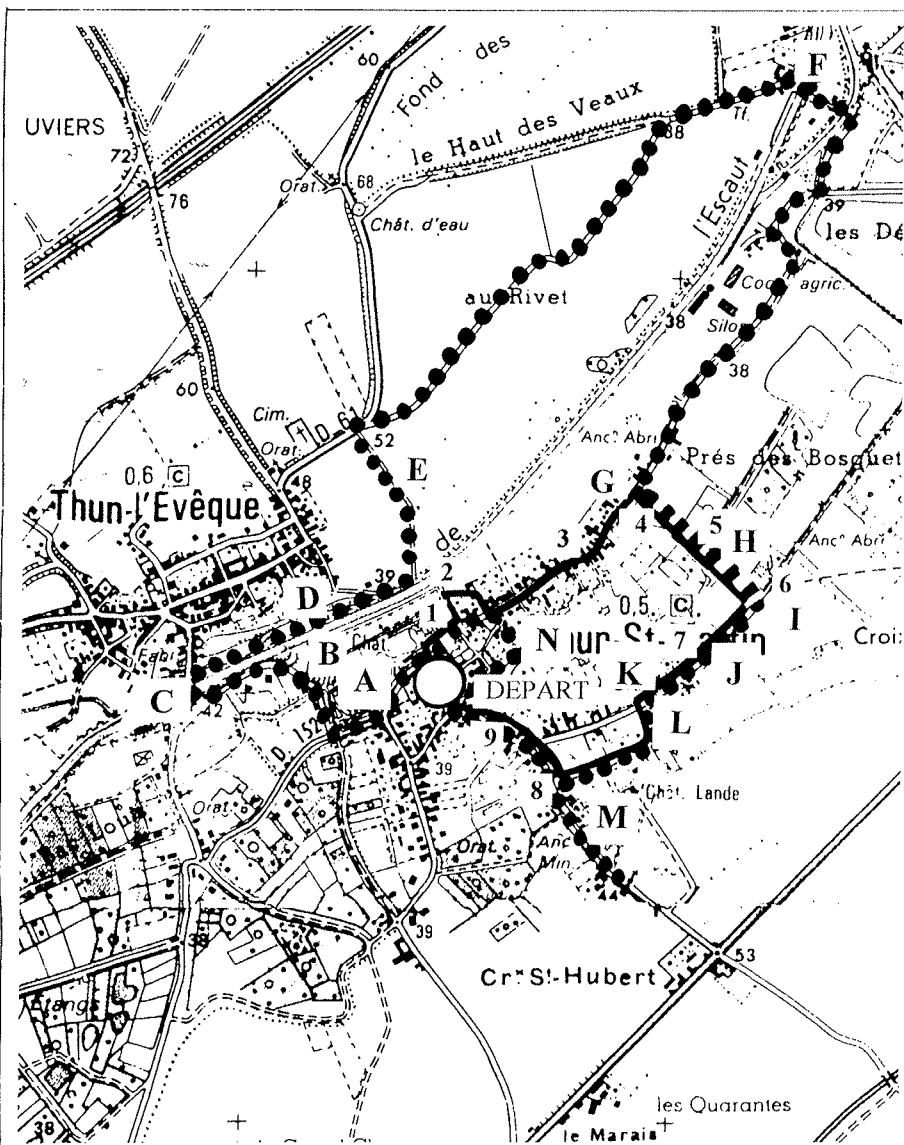
2^{ème} dimanche de mai : la ducasse

14 juillet : jeux , brocante, dans la cour du presbytère

Restauration :

Café St Hubert : brasserie sur la Nationale 30





Parcours sportif :

Départ devant la mairie, dirigez-vous vers le monument aux morts, longez l'église

1. prenez à gauche après le cimetière : 1^{er} atelier (le slalom)
2. continuez l'impasse : 2^{ème} atelier devant l'école (la poutre), suivez la venelle qui part en oblique le long de l'école
3. au bout vous arrivez dans la rue des Cutiviers, prenez-la à gauche, longez le ruisseau du bois des pauvres : 3^{ème} atelier (la hutte d'escalade), après le virage en « S »
4. après le pont : 4^{ème} atelier (le saute ruisseau)
5. tournez tout de suite à droite dans le chemin des bosquets : 5^{ème} atelier (le saut de haies) après les vestiaires du terrain de football
6. avant de continuer votre chemin sur votre droite, faite le 6^{ème} atelier (l'échelle d'escalade), sur l'angle
7. revenez vers le centre en prenant le chemin dit du Marais : atelier 7 (les barres fixes)
8. après la chapelle, empruntez la ruelle Bernard qui démarre sur votre gauche, en traversant un petit pont. Au bout de la ruelle, 8^{ème} atelier (étirement des cuisses)
9. en sortant de la ruelle, prenez à droite la rue du Calvaire : 9^{ème} atelier (étirement vertébraux). Arrivée devant la mairie

Découverte de Thun-Saint-Martin

Départ devant la mairie

- A.** Vous voyez au bout de la rue le portail d'entrée du château d'Herbaix ; tournez à gauche, longez le parc du château. Vous apercevrez derrière la haie, le ruisseau qui court, une petite île et sa passerelle ; ainsi que la tour du château.
- B.** Au bout, après être passé devant un second portail du château, tournez à droite. Le haut silo apparaît. Il correspond à l'emplacement de la première forteresse construite à Thun vers le 10^{ème} ou 11^{ème} siècle. Aujourd'hui il témoigne du commerce intense du début du siècle. C'est pour lui que l'on a dévié le canal et construit un petit port. Découvrez derrière, l'ouvrage d'art en brique sur lequel passait autrefois le chemin de halage.
- C.** Dirigez-vous vers l'écluse qui permet aux bateaux de descendre le canal de l'Escaut rejoignant plus loin le canal de la Sensée.
- D.** Après le pont empruntez le petit chemin de halage (sur la droite), qui longe le canal. Observez la flore très riche qui borde le chemin.
- E.** Lorsque vous verrez une route qui monte sur votre gauche, empruntez-la pour avoir un point de vue haut sur la vallée et tournez à droite au bout, ou continuez à longer le canal.
- F.** Au niveau de la petite écluse, traversez l'Escaut. Après le second pont, prenez à droite. Dirigez-vous maintenant vers le silo, sur votre droite. Vous longez l'Escaut sur votre droite maintenant, et revenez vers le village.
- G.** Après les premières maisons, tournez à la première intersection à gauche.
- H.** Après les vestiaires du terrain de football, vous pouvez faire les exercices du parcours sportif. Vous longez le ruisseau des bosquets, bordé d'aunes.
- I.** Au bout, un atelier de sport.
- J.** Revenez vers le village en empruntant le chemin dit du Marais, le long duquel un autre atelier est installé.
- K.** Au milieu des petits ruisseaux qui encadrent les maisons, arrêtez-vous près de la petite chapelle.
- L.** Après la chapelle, empruntez le chemin qui démarre sur la gauche après avoir passé le pont. Vous êtes dans la ruelle Bernard, au bord du ruisseau du moulin, en arrière des jardins fleuris, dans un coin un peu retiré du village. Vous devinez sur la gauche le second château de la commune, château Lande. Au bout de la ruelle, vous pouvez faire l'exercice proposé par le parcours sportif.
- M.** Tournez ensuite dans la rue d'abord vers la gauche pour aller voir le moulin et sa roue à aubes. Un peu plus loin encore, vous découvrirez un calvaire entourés de beaux arbres. Reprenez ensuite la rue du calvaire en sens inverse.
- N.** Avant de revenir au point de départ (la mairie, rue Charles Delloye), allez voir les maraîchages si vous êtes curieux, en prenant la rue des maraîchers sur la droite, puis l'un des sentiers qui permet de découvrir des coins un peu plus cachés. Vous revenez maintenant vers la mairie par la rue des Cutiviers dont le nom évoque la pisciculture (ancienne activité du village), en apercevant l'église, toujours entourée de son cimetière. Prenez à gauche. Vous êtes arrivés.

APPROCHE SECTORIELLE

- les entrées

entrée côté Iwuy

séquence nord

séquence centrale

séquence du passage de l'erclin

détail pour l'entrée nord

entrée côté Thun l'Evêque

constat

propositions

- le centre et la place de la salle des fêtes

état existant

projet

- la rue des Cutiviers

principe de limitation de vitesse

propositions, séquence 1

propositions, séquence 2

propositions, séquence 3

- l'aire de jeux

constat, souhaits

propositions

- le cahier de recommandations

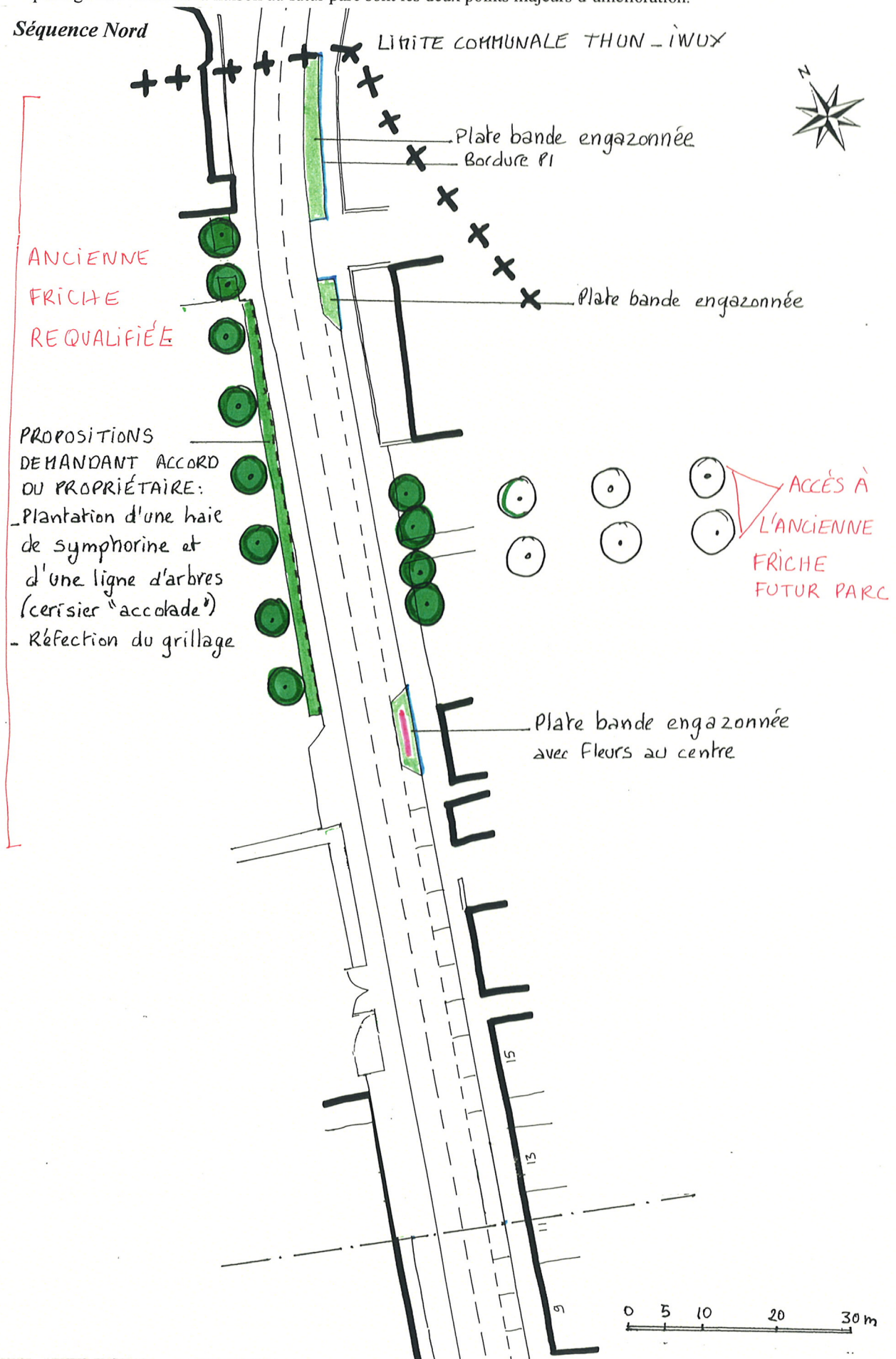
*pour les ponts, les berges et les plantations de berges
des particuliers*

*recommandations générales révélant l'identité
communale*

L'ENTREE COTE IWUY, RN 30

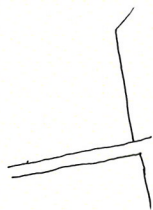
Pour retrouver une image plus positive, cette entrée d'agglomération mérite au préalable d'être nettoyée de tous les placards publicitaires qui la dévalorise. La mise en valeur du passage de l'Erclin et la liaison au futur parc sont les deux points majeurs d'amélioration.

Séquence Nord



Séquence Nord

- Mise en valeur des abords longeant la friche requalifiée :
 - Côté Ouest, nécessité de l'accord des propriétaires avant d'entamer des travaux :
 - réfection du grillage
 - plantation d'une haie de symphorine en arrière du grillage
 - plantation d'une ligne d'arbres (cerisier « accolade »)
 - Côté Est, l'accès au futur parc (ancienne friche requalifiée) sera marqué par quatre arbres (essence à choisir par les paysagistes du site)
- Végétalisation des trottoirs par des plantations en pleine terre :
 - plates bandes engazonnées et parfois fleuries de marguerites et rudbeckias pour agrémenter l'aspect minéral de la voirie ; à l'automne, la plantation de bulbes de narcisses dans les parterres de fleurs permettrait d'étaler la floraison à partir du printemps



Séquence centrale

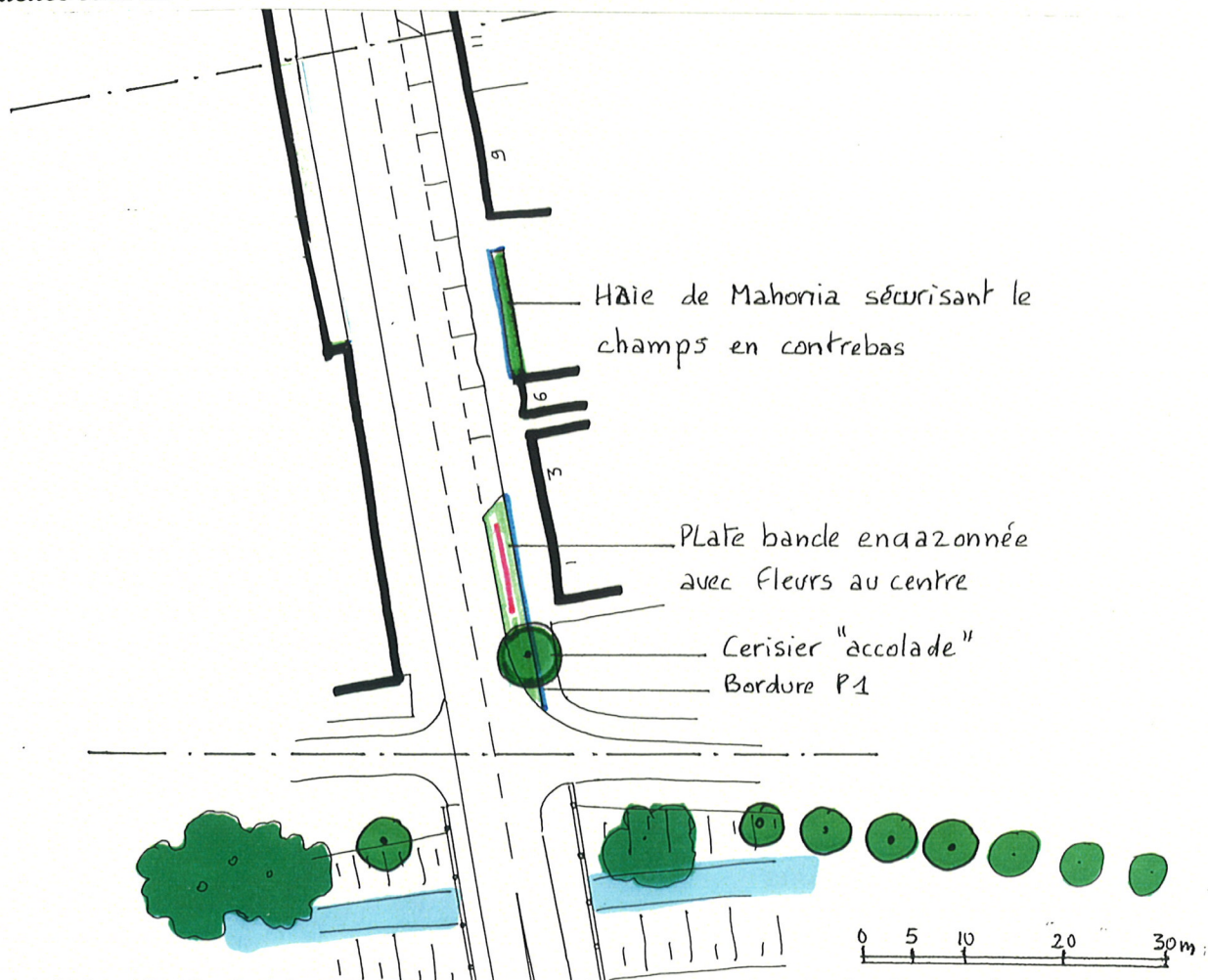
- Côté Est, végétalisation des trottoirs par des plantations en pleine terre :
 - plate bande engazonnée et fleurie pour agrémenter l'aspect minéral de la voirie
 - plantation d'un cerisier « accolade »
 - plantation d'une haie de mahonia, sécurisant le terrain en contrebas

Séquence du passage de l'Erclin

- Mise en valeur du pont (peinture de la balustrade et mise en place de bacs à fleurs) et complément de plantation de saules têtards
- Sécurisation du départ de la piste cyclable par la plantation de lonicera pileata persistant (principe reconduit à chaque entrée de hameau)
- Affirmation de la liaison piétonne entre Thun Saint Martin et le parc (ancienne friche requalifiée) menant vers l'ancienne gare d'Iwuy
 - chemin en schiste
 - aire d'information sur les chemins de promenade comportant un panneau et deux bancs
 - panneaux directionnels pour promenade
 - plantation de cerisiers



Séquence centrale



Séquence du passage de l'Erclin



Plantation d'un saule
Saules existants

panneau promenade

LIAISON VERS
LE PARC

Plantation de
complément
de saules têtards

Saules
existants

Ballustrade repeinte
+ Bacs à fleurs accrochés
Plantation d'un saule

Plantation de
cerisier "accolade"
Aire d'information

Chemin en schiste
pour liaison piétonne
de promenade

7,50m

panneau promenade

LIAISON
PIÉTONNE
VERS THUN

Plantation d'une
ligne de *Lonicera pileata*
pour isoler la piste cyclable
à l'entrée du bourg

Saules têtards
existants

0 5 10 20 30m

Détails pour l'entrée Nord

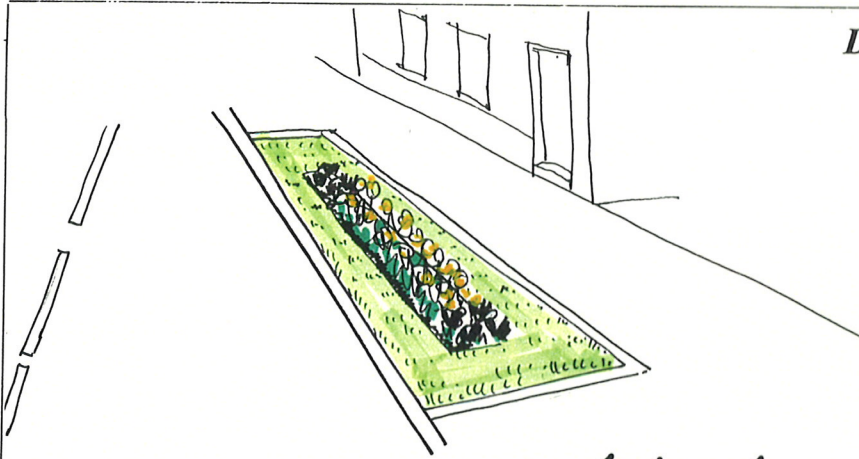
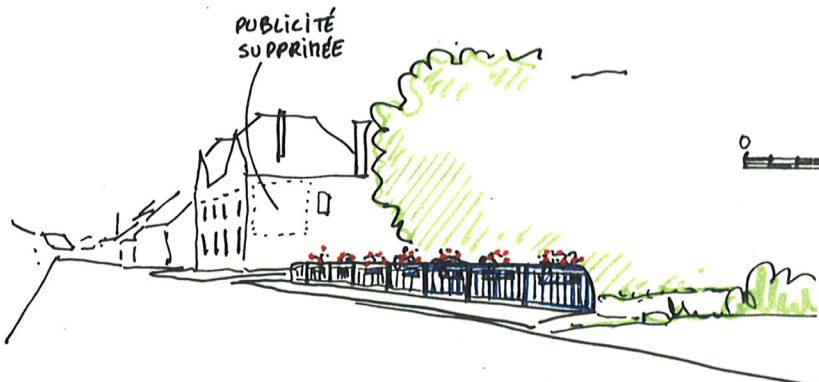
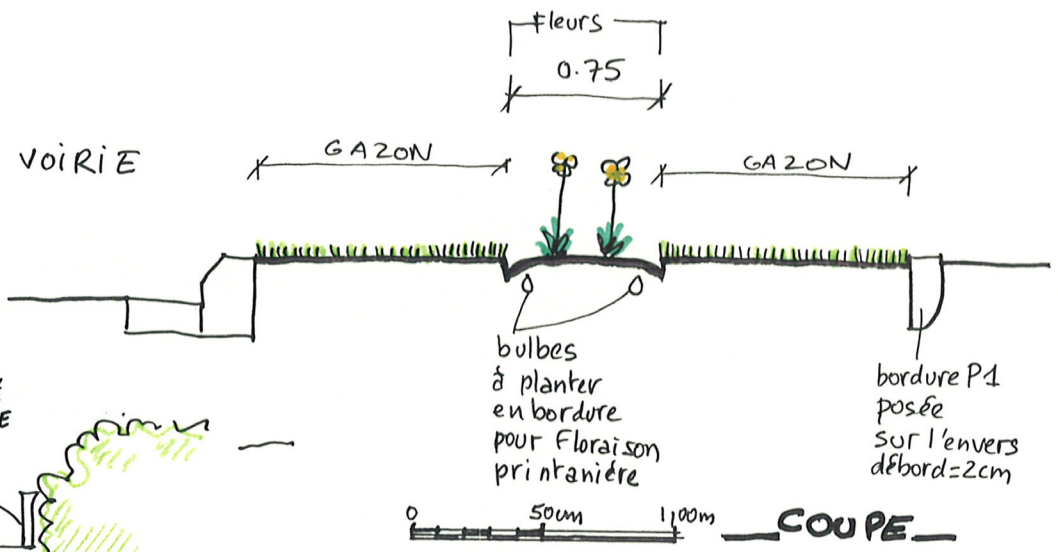
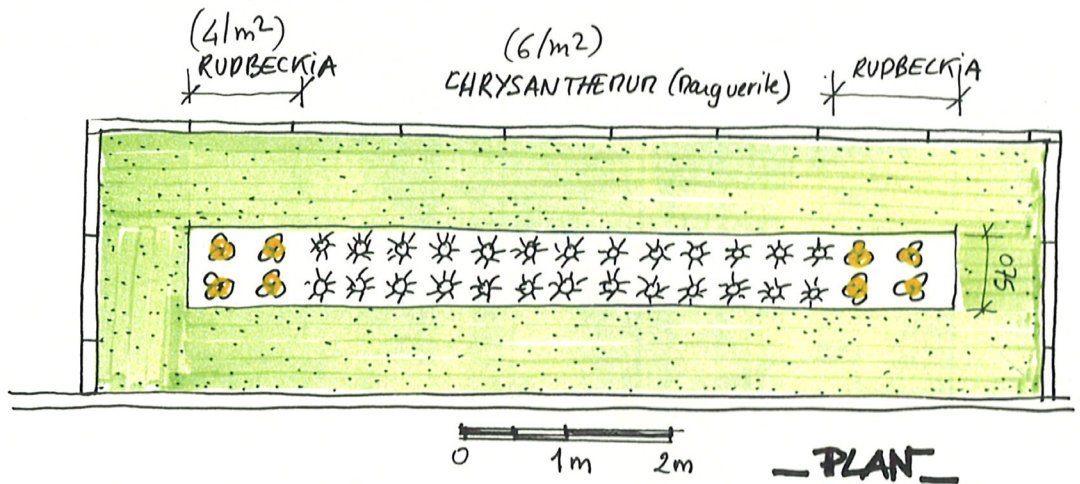


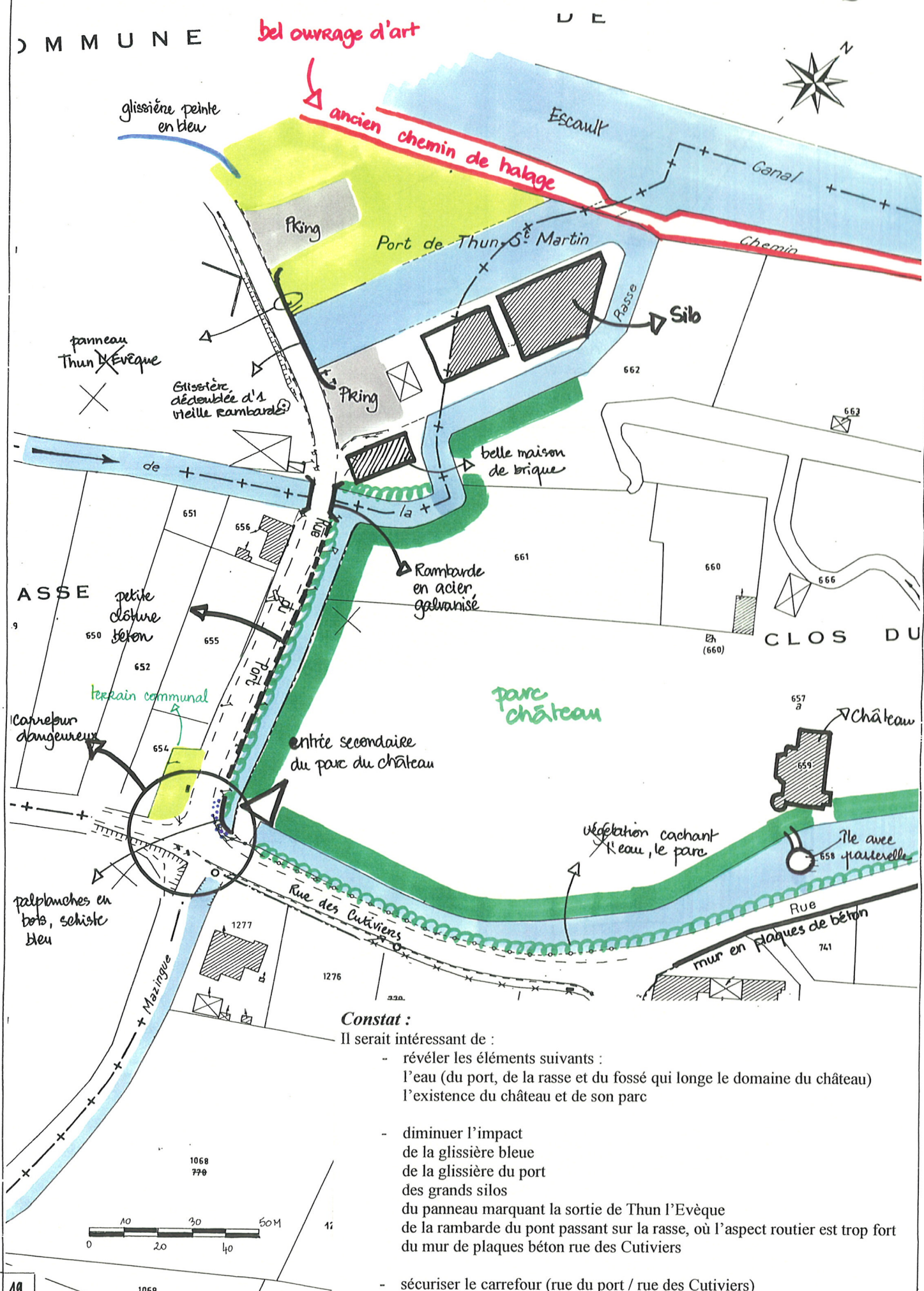
PLATE BANDE VÉGÉTALISÉE

Au centre marguerites : été
 Sur les côtés rudbeckia : automne
 Sur les bords bulbes de narcisses: printemps



**BALUSTRADE DU PONT
 REPEINTE EN BLEU
 ET FLEURIE**

ENTREE DU COTE DE THUN L'EVÊQUE



Constat :

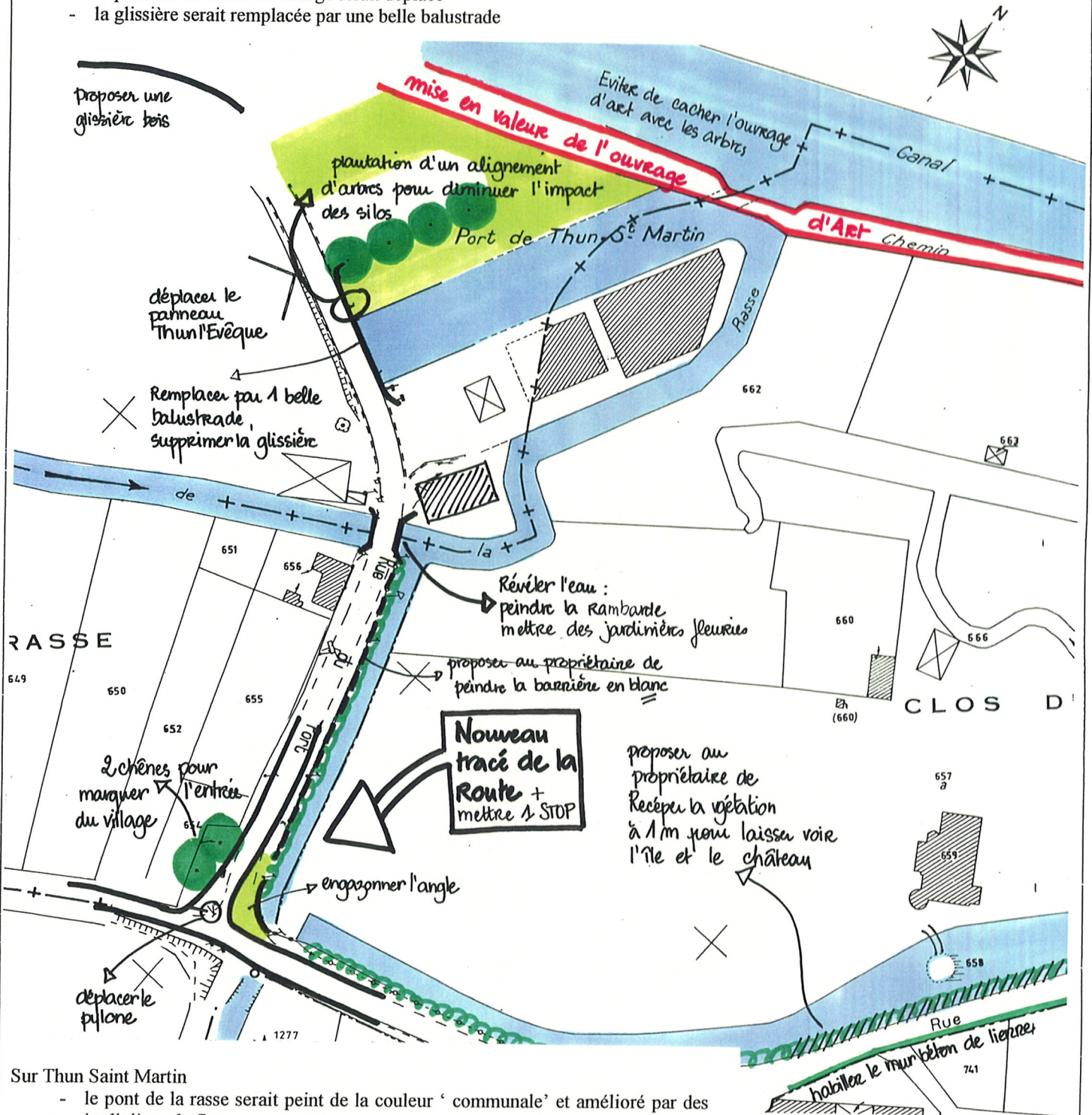
Il serait intéressant de :

- révéler les éléments suivants :
l'eau (du port, de la rasse et du fossé qui longe le domaine du château)
l'existence du château et de son parc
- diminuer l'impact
de la glissière bleue
de la glissière du port
des grands silos
du panneau marquant la sortie de Thun l'Evêque
de la rambarde du pont passant sur la rasse, où l'aspect routier est trop fort
du mur de plaques béton rue des Cutiviers
- sécuriser le carrefour (rue du port / rue des Cutiviers)

Propositions

Sur la commune de Thun l'Evêque :

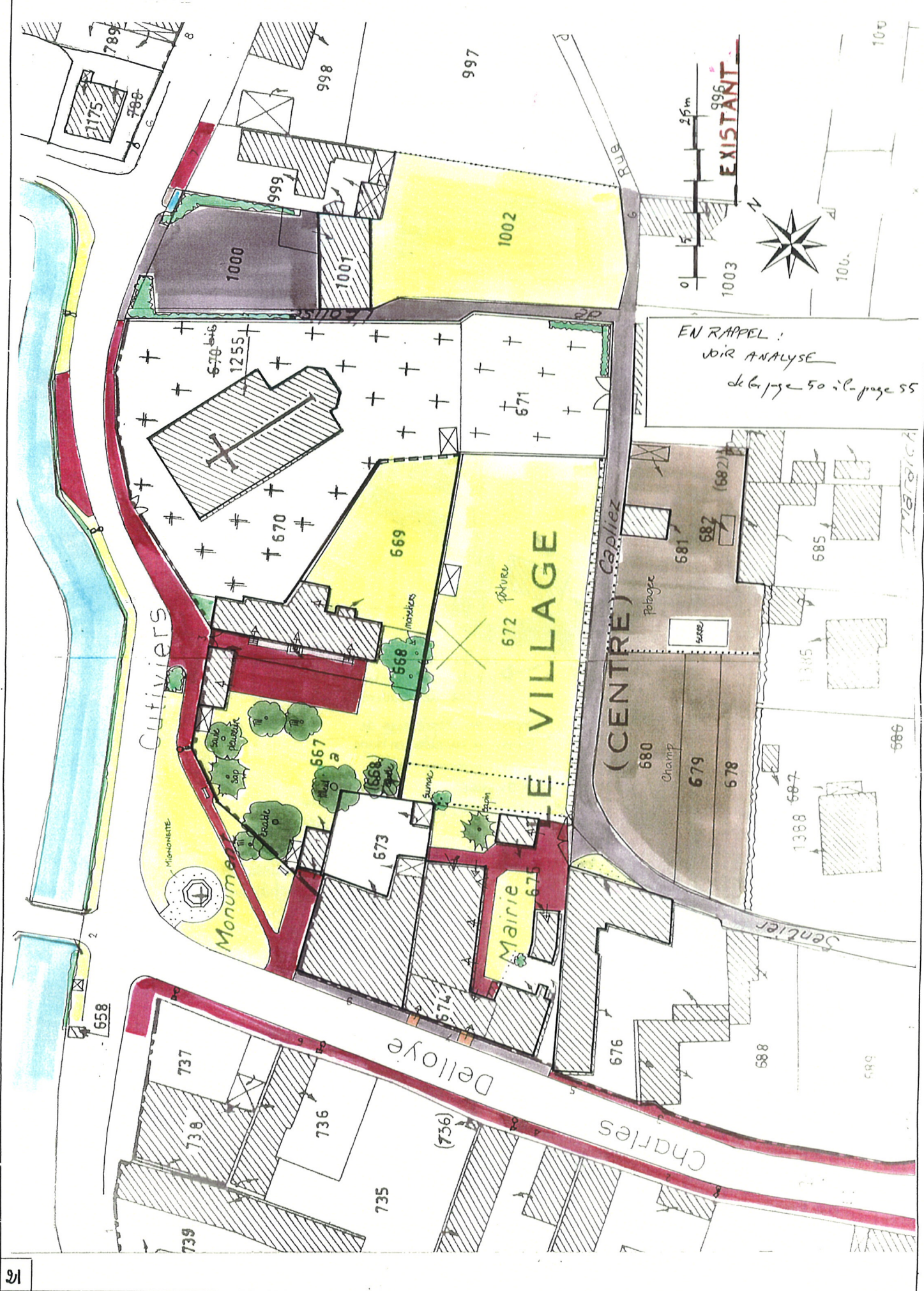
- la plantation d'un alignement de saules pleureurs devrait permettre de diminuer l'impact des silos en instaurant des éléments ayant une hauteur au milieu de ce vaste espace d'herbe.
- On veillera à ne pas cacher l'ouvrage d'art qui correspondait au chemin de halage.
- la glissière bleue serait moins visible en bois
- le panneau de sortie du village serait déplacé
- la glissière serait remplacée par une belle balustrade



Sur Thun Saint Martin

- le pont de la rasse serait peint de la couleur 'communale' et amélioré par des jardinières de fleurs
- le parc du château serait révélé de diverses manières : en proposant au propriétaire de peindre sa barrière béton en blanc, de recéper la végétation à une hauteur d'un mètre pour permettre de comprendre l'existence de l'eau, d'une île, du château
- afin d'améliorer le carrefour dangereux, le tracé de la route serait modifié pour des raisons de sécurité, un STOP serait placé, puis deux chênes seraient plantés pour marquer l'entrée, tandis que l'angle serait engazonné
- rue des Cutiviers, le mur de béton serait habillé de lierre

LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES état existant



LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

illustrations de l'état existant



LE FUTUR LIEU
DE CONVIVIALITE



LIEU A ACCESER:

BIBLIOTHEQUE Eglise

SALLE DES FÊTES MAIRIE

LIEU A MAJORISER



A LA RECOUVERTE DU CENTRE INTIMISTE : A AMENAGER

AGRANDIR L'ESPACE INTIME
DU JARDIN DE LA
BIBLIOTHEQUE

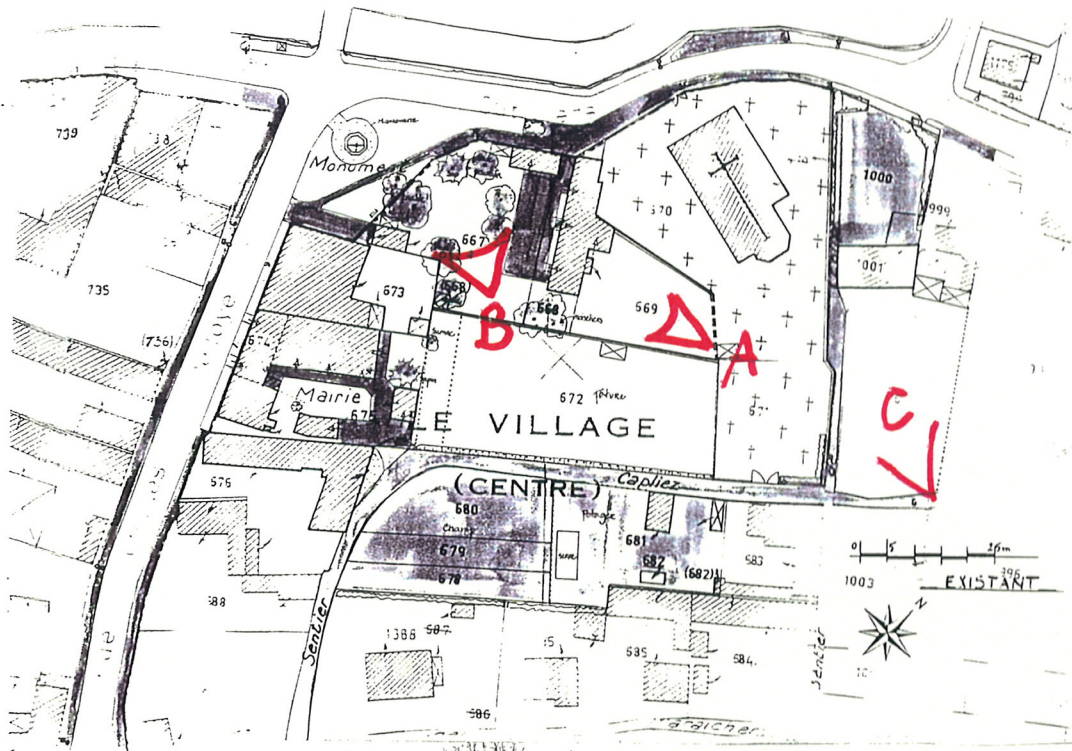
"LA PATURE DEVIENT LE PARC DE LA SALLE DES FÊTES."



LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

illustrations de l'état existant

A LA DÉCOUVERTE
DES LIEUX
INTIMISTES
A VALORISER



UN JARDIN A VALORISER
A L'EST DE LA
BIBLIOTHEQUE



A

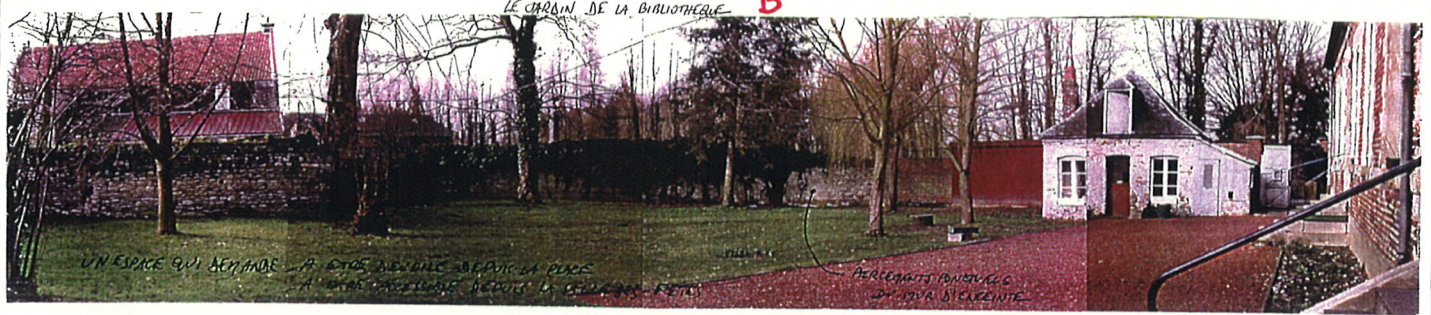
L'EXTENSION
DU CIMETIERE

A L'EST DU CHEVET



C

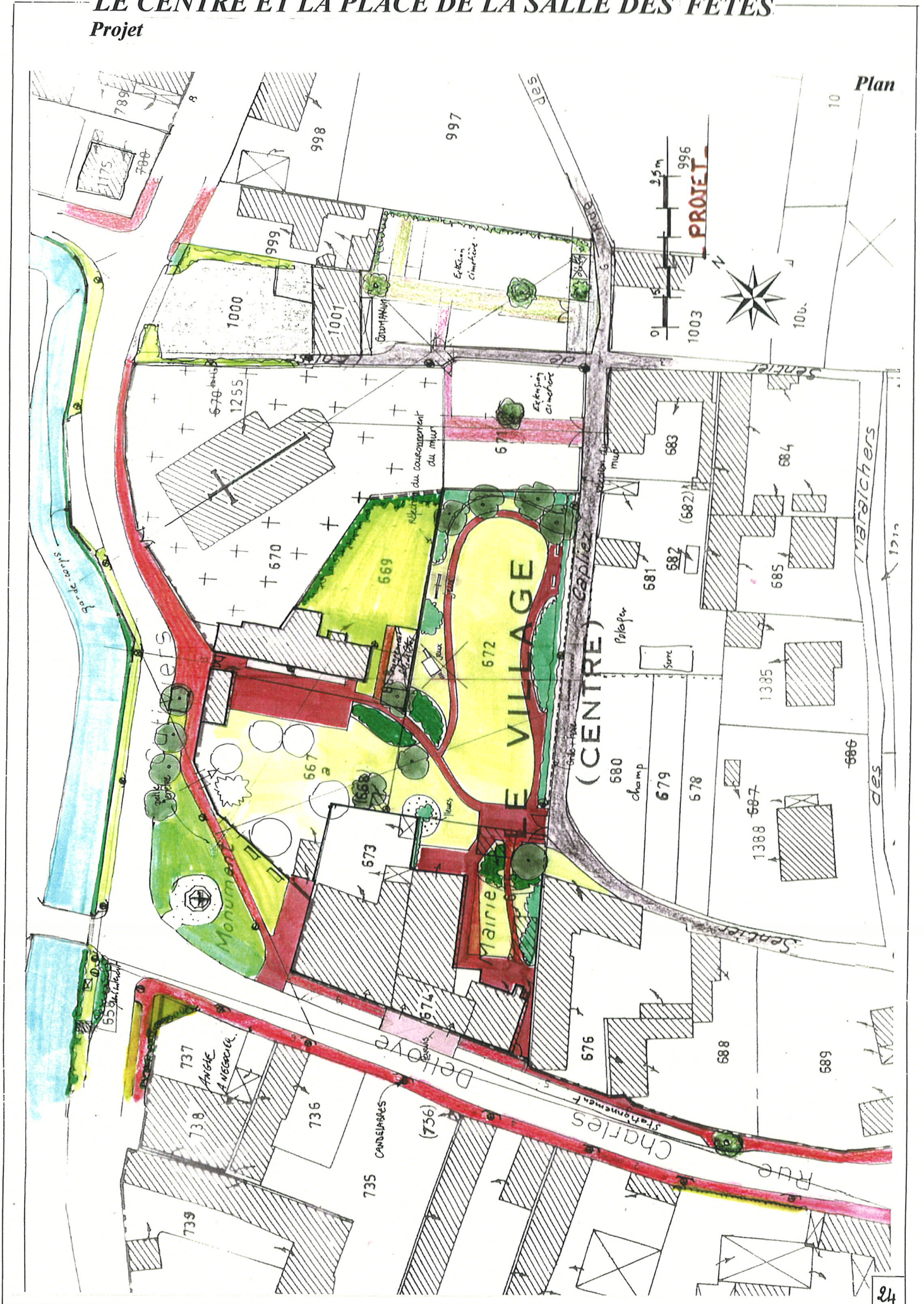
LE JARDIN DE LA BIBLIOTHEQUE B



UN ESPACE QUI SEMBLERAIT A ETRE NECESSAIRE POUR LA PLACE
A ETRE AMENAGE POUR LA SALLE DES FÊTES
PERMETTANT PARTIELLEMENT DE LA SÉPARER

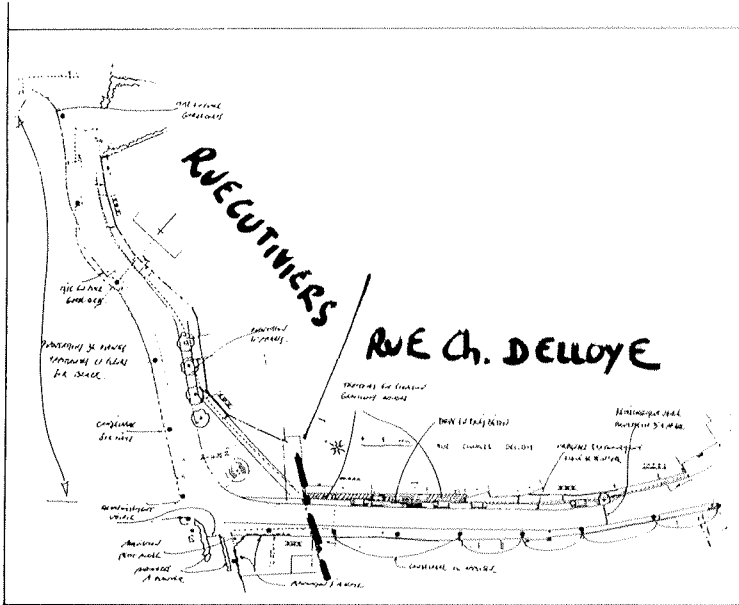
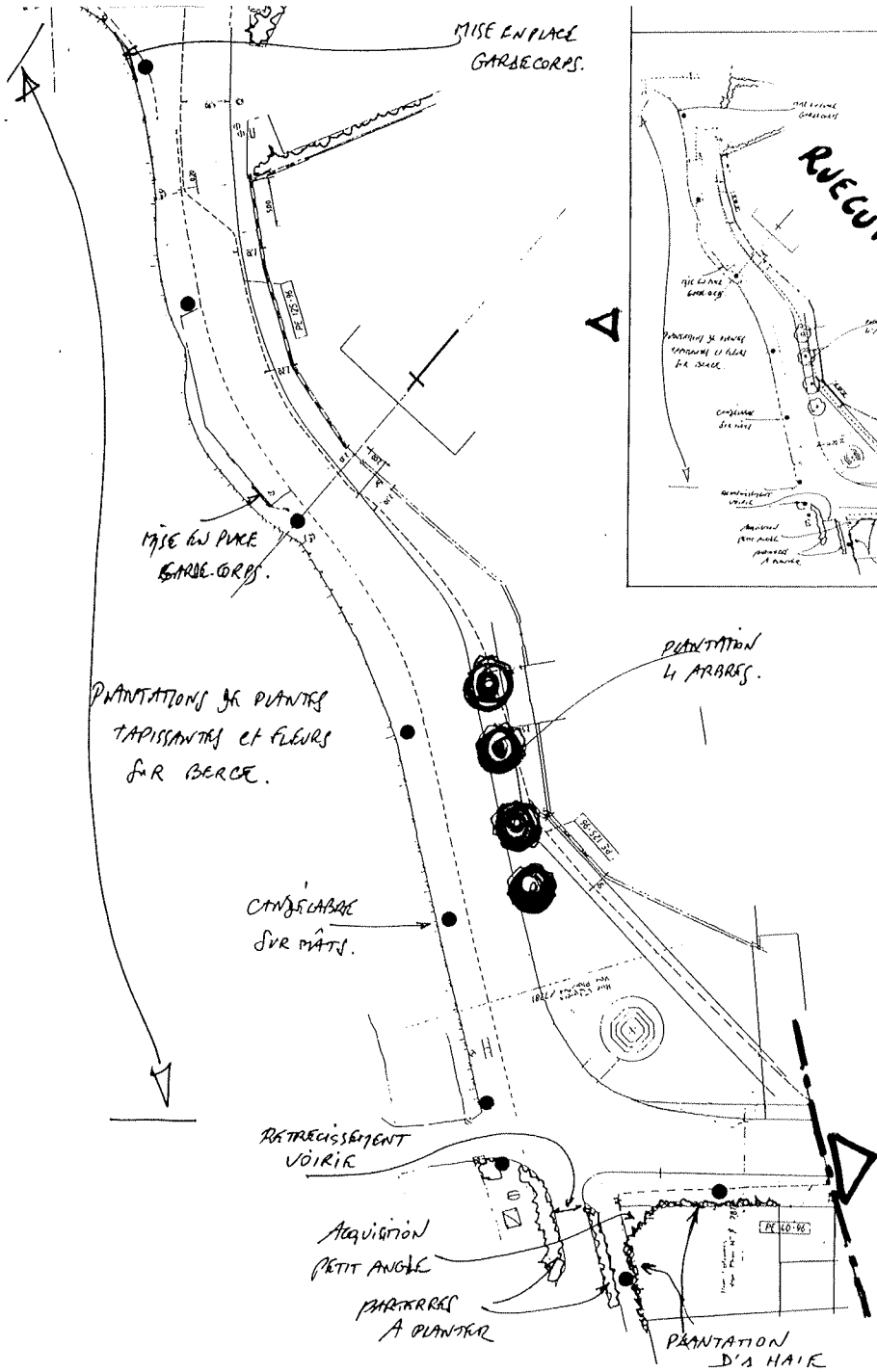
LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

Projet



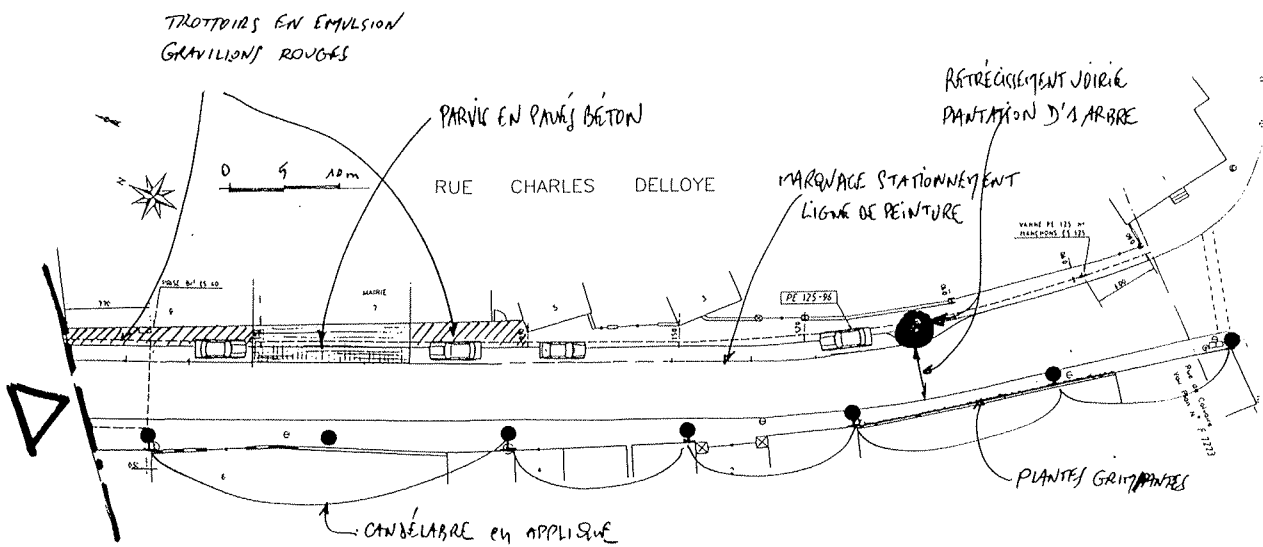
LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

Projet

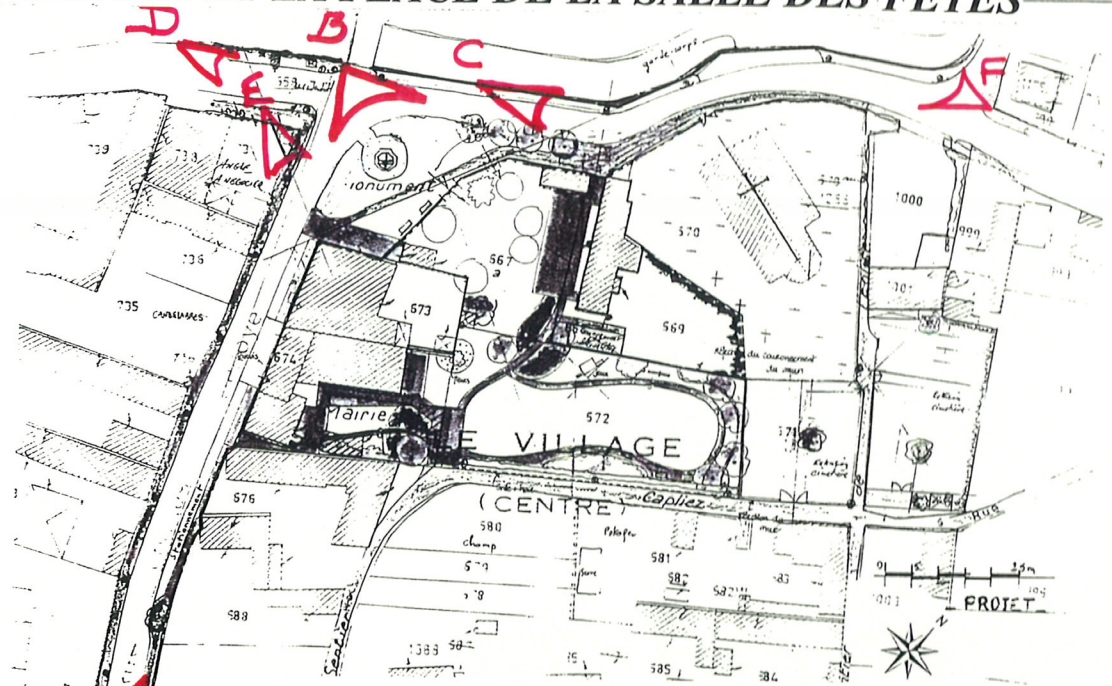


rappel des éléments de conception:

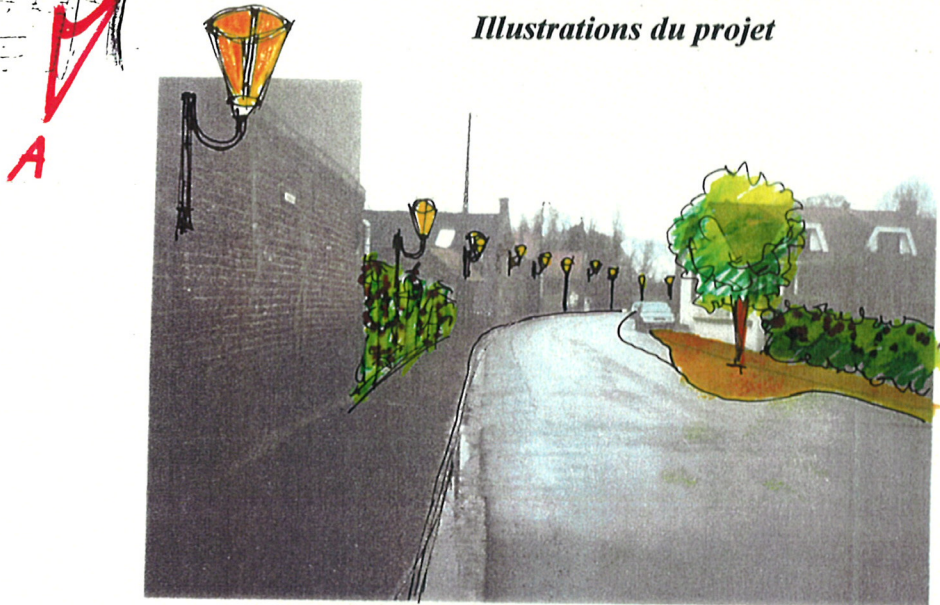
- identifier et valoriser le centre bourg par
- le traitement de l'éclairage public
- la valorisation des berges
- plantation et garde-corps pontuels
- la mise en valeur de la Mairie: parvis
- la perception d'un lieu où l'on doit ralentir
- resserrement de la voirie
- stationnement latéral matérialisé
- plantation d'arbres
- Sécuriser le lieu par
- l'essai de faire diminuer la circulation,
- la rue Cutiviers sera réservée aux piétons
- sur sa partie longeant le château
- Permettre d'entrevoir les espaces à découvrir
- et à pratiquer derrière la salle des fêtes.



LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES



Illustrations du projet

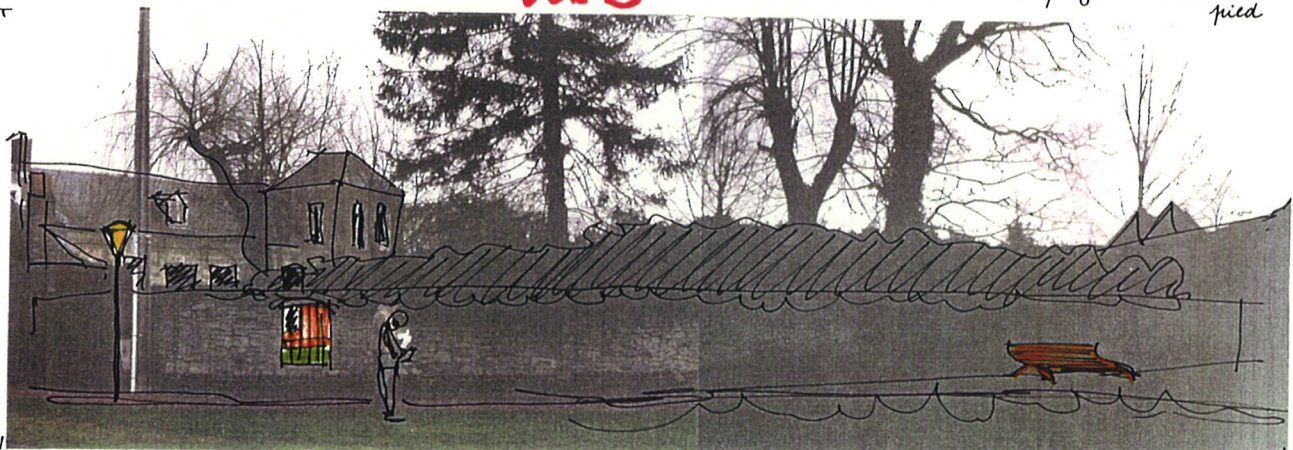


VUE A

- FLEVRISSEMENT CLÔTURE en plumes biton
- MARQUER L'ENTRÉE : 1 ARBRE avec indication de stationnement
- AFFIRMATION DU CENTRE : LUMINAIRES et PARVIS Pierre

VUE B

DEVOILER LE CENTRE INTIMISTE : 1 aperçu à découvrir à pied



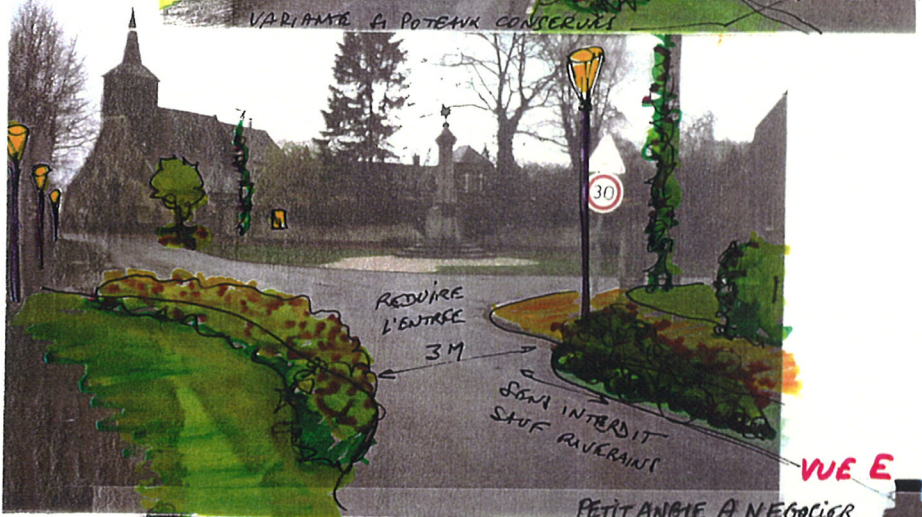
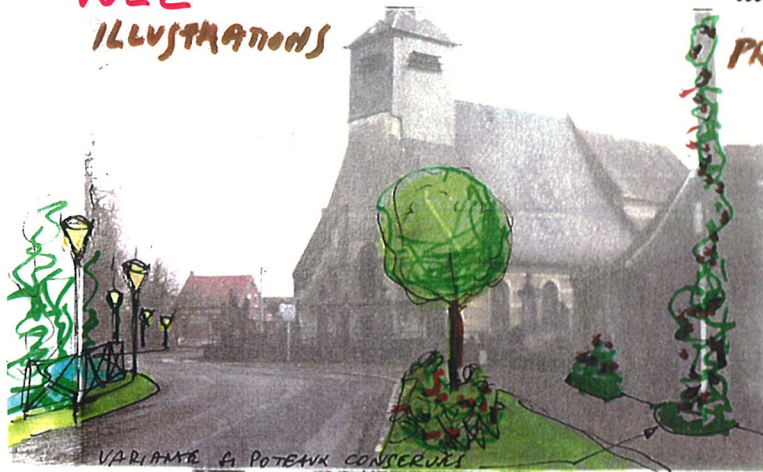
LE CENTRE ET LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

VUE C
ILLUSTRATIONS

illustrations du projet

PROJET

VUE D



VUE E

PETIT ANGLE A NEGOCIER



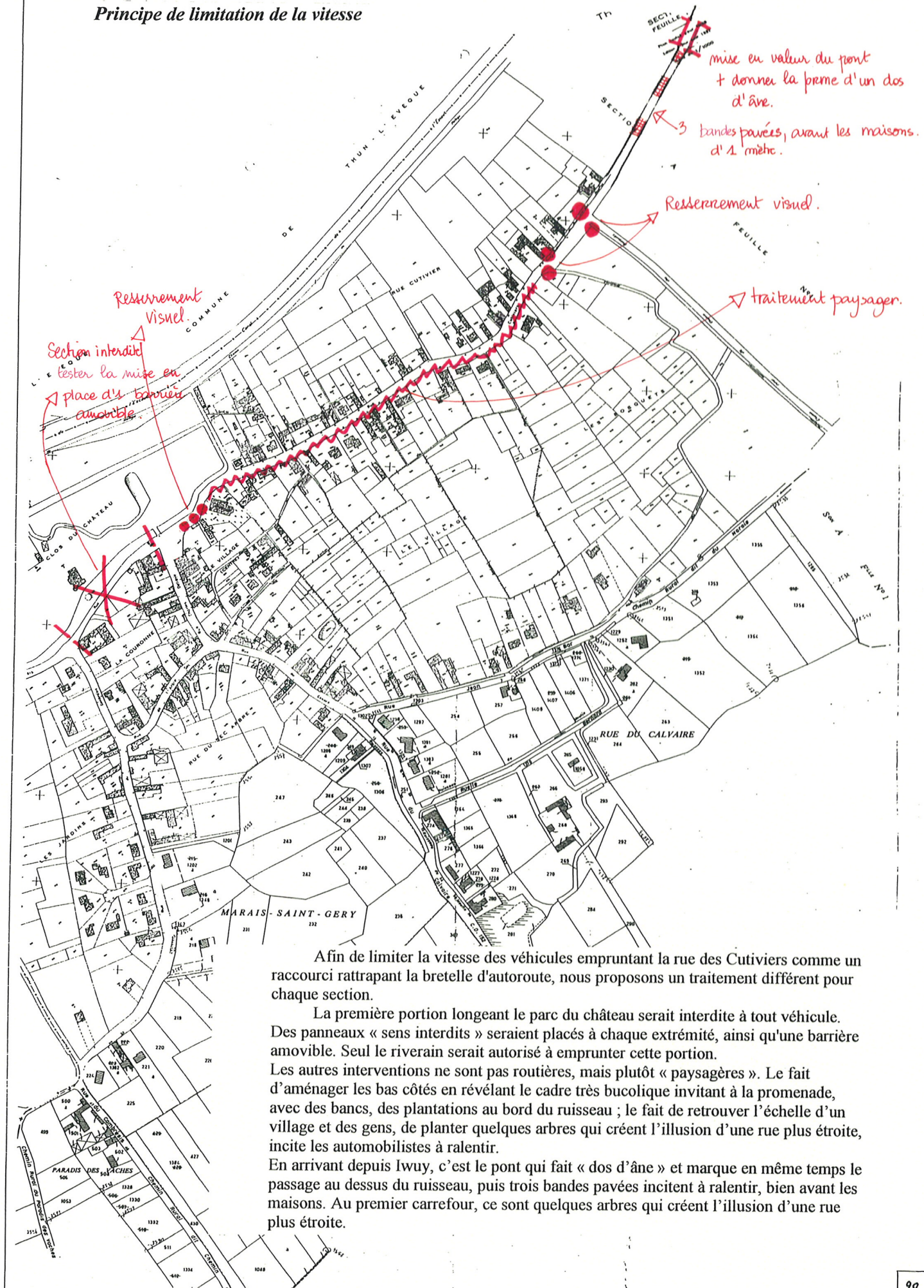
VUE F

AFFIRMATION DU CENTRE PAR LES LUMINAIRES.



LA RUE DES CUTIVIERS

Principe de limitation de la vitesse



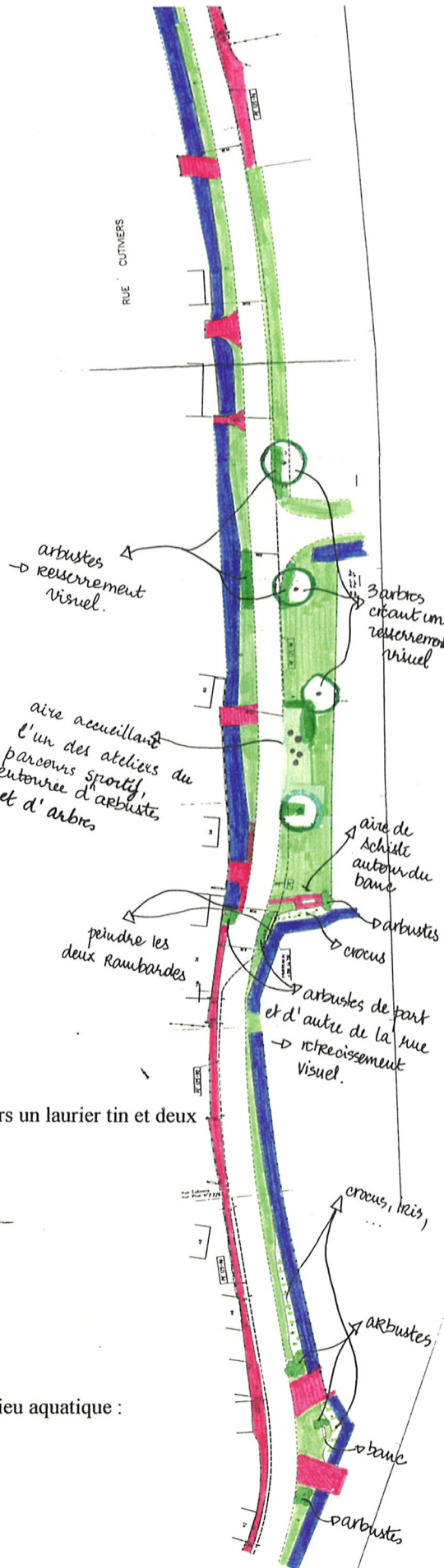
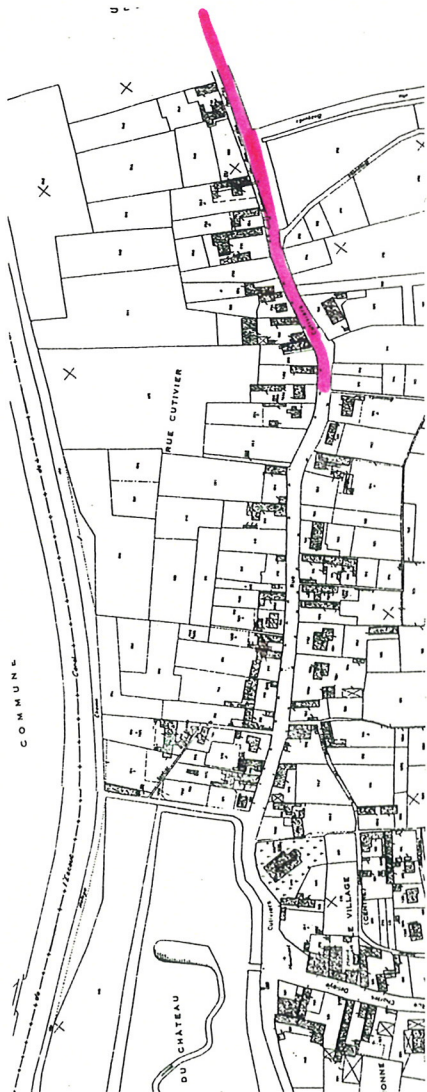
Afin de limiter la vitesse des véhicules empruntant la rue des Cutiviers comme un raccourci rattrapant la bretelle d'autoroute, nous proposons un traitement différent pour chaque section.

La première portion longeant le parc du château serait interdite à tout véhicule. Des panneaux « sens interdits » seraient placés à chaque extrémité, ainsi qu'une barrière amovible. Seul le riverain serait autorisé à emprunter cette portion.

Les autres interventions ne sont pas routières, mais plutôt « paysagères ». Le fait d'aménager les bas côtés en révélant le cadre très bucolique invitant à la promenade, avec des bancs, des plantations au bord du ruisseau ; le fait de retrouver l'échelle d'un village et des gens, de planter quelques arbres qui créent l'illusion d'une rue plus étroite, incite les automobilistes à ralentir.

En arrivant depuis Iwuy, c'est le pont qui fait « dos d'âne » et marque en même temps le passage au dessus du ruisseau, puis trois bandes pavées incitent à ralentir, bien avant les maisons. Au premier carrefour, ce sont quelques arbres qui créent l'illusion d'une rue plus étroite.

propositions, séquence 1



But : réduire la vitesse des automobilistes
proposer un aménagement des berges

Proposition de plantations :

Arbres : 3 tulipiers, *liriodendron tulipifera*
1 saule faux daphné, *salix daphnoides*
5 coudriers de Byzance, *corylus colurna*

Arbustes : 200 arbustes à planter par groupe de trois, avec toujours un laurier tin et deux arbustes de la même essence parmi la liste :

Saule à feuille de romarin, *salix rosmarinifolia*
spirée, *spiraea x vanhouttei*
viorne, *viburnum opulus*
hibiscus
lavatère

Vivaces : plantées autour des arbustes

roses trémières, *althaea*
mauve, *malva moschata*

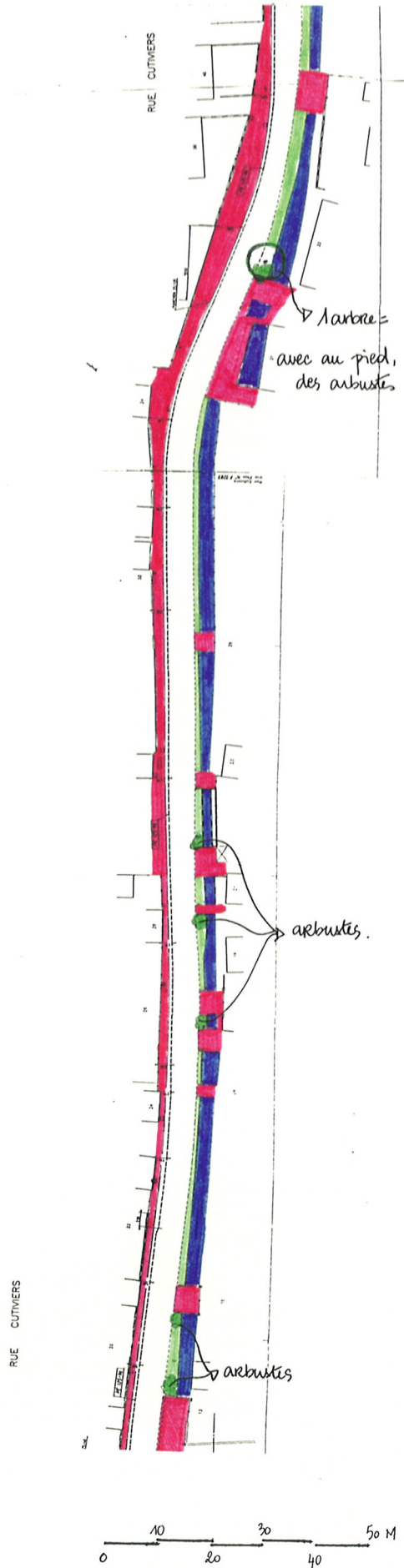
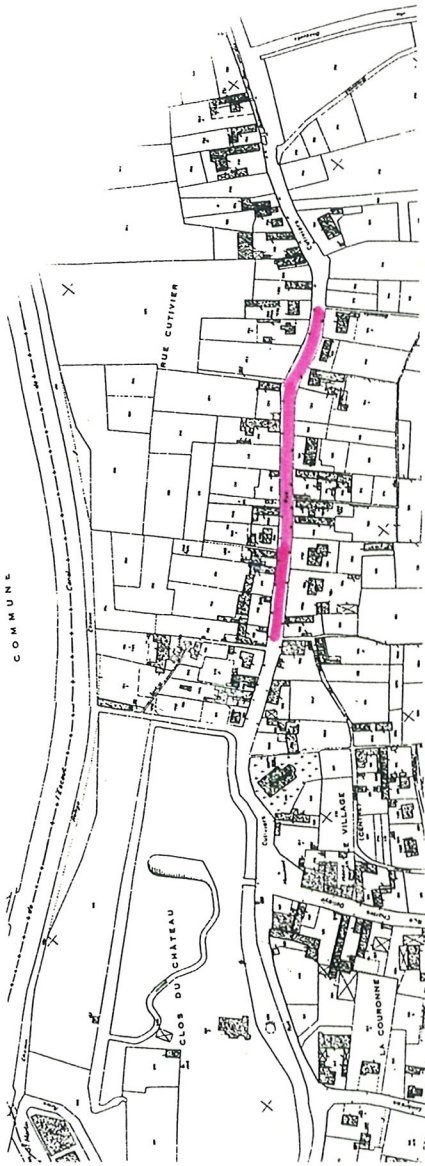
plantées devant le banc près de l'eau, des vivaces de milieu aquatique :

petite massette
linaigrette
euphorbe des marais, *euphorbia palustris*
menthe aquatique, *mentha aquatica*
laïche des marais, *carex grayi*

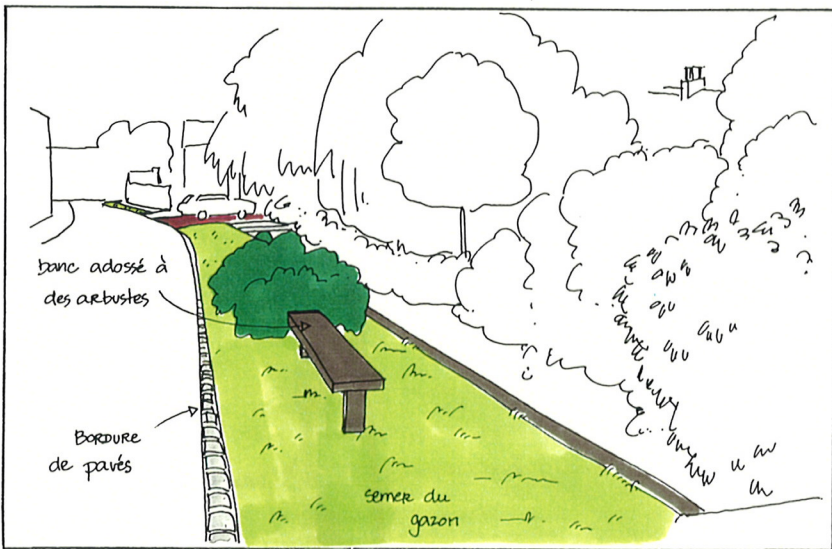
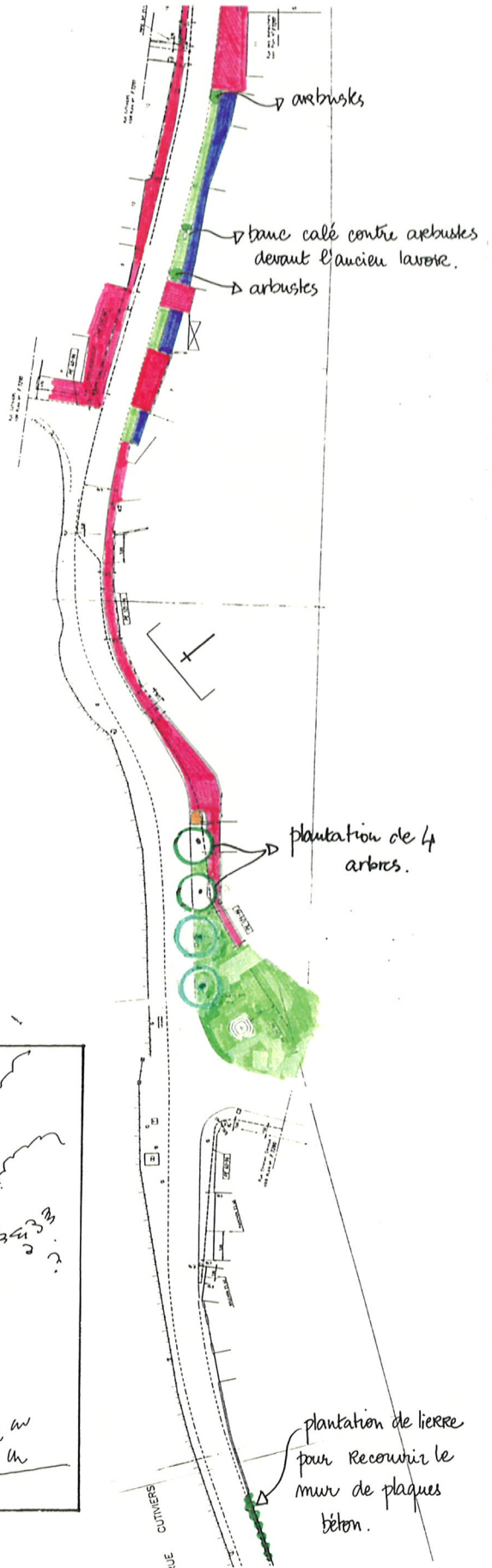
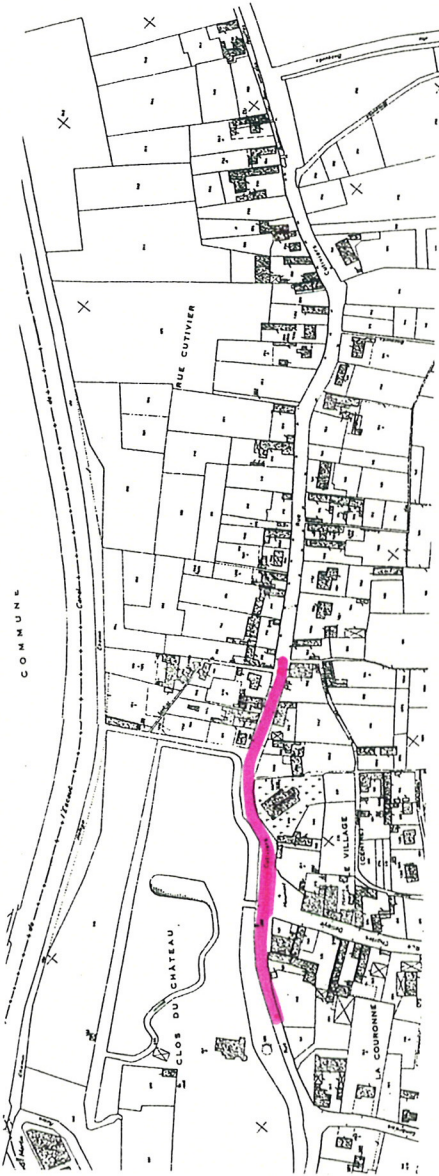
Bulbes : planter dans l'herbe :

Crocus, iris, glaïeuls

propositions, séquence 2



propositions, séquence 3



bancs adossés aux arbustes, face à la rivière

Constat :

Près de l'école, la commune possède deux terrains engazonnés.

L'un des deux est déjà utilisé par l'école comme plateau d'activités sportives multiples.

Les enfants, sous la surveillance d'un professeur, jouent au football, pratique le hockey sur gazon, font du saut en longueur... sans déranger le voisinage.

Toutefois, le terrain étant partiellement ouvert, des enfants plus âgés jouent le week-end sans respect des voisins.

L'autre terrain est adossé à un vieux mur qui apporte son charme. Moins plat, l'espace est peu utilisé par l'école.

La cour d'école, en macadam, accueille un terrain de basket.

L'Escout



Souhait :

Le directeur d'école aimerait avoir pour les maternelles, une aire de jeux, fermée afin de pouvoir assurer une bonne surveillance des enfants et suivre la détérioration des jeux dans le temps.

Un potager expérimental est déjà prévu derrière l'école, sur le terrain ayant le sapin et le saulé pleureur.

Propositions :

1^{er} terrain :

Nous proposons de conserver les activités sportives multiples pour les grands sur le terrain déjà aplani et utilisé en tant que tel.

Nous suggérons néanmoins de planter une haie du côté de la maison attenante afin de limiter la gêne possible occasionnée par des jeux de ballons par exemple.

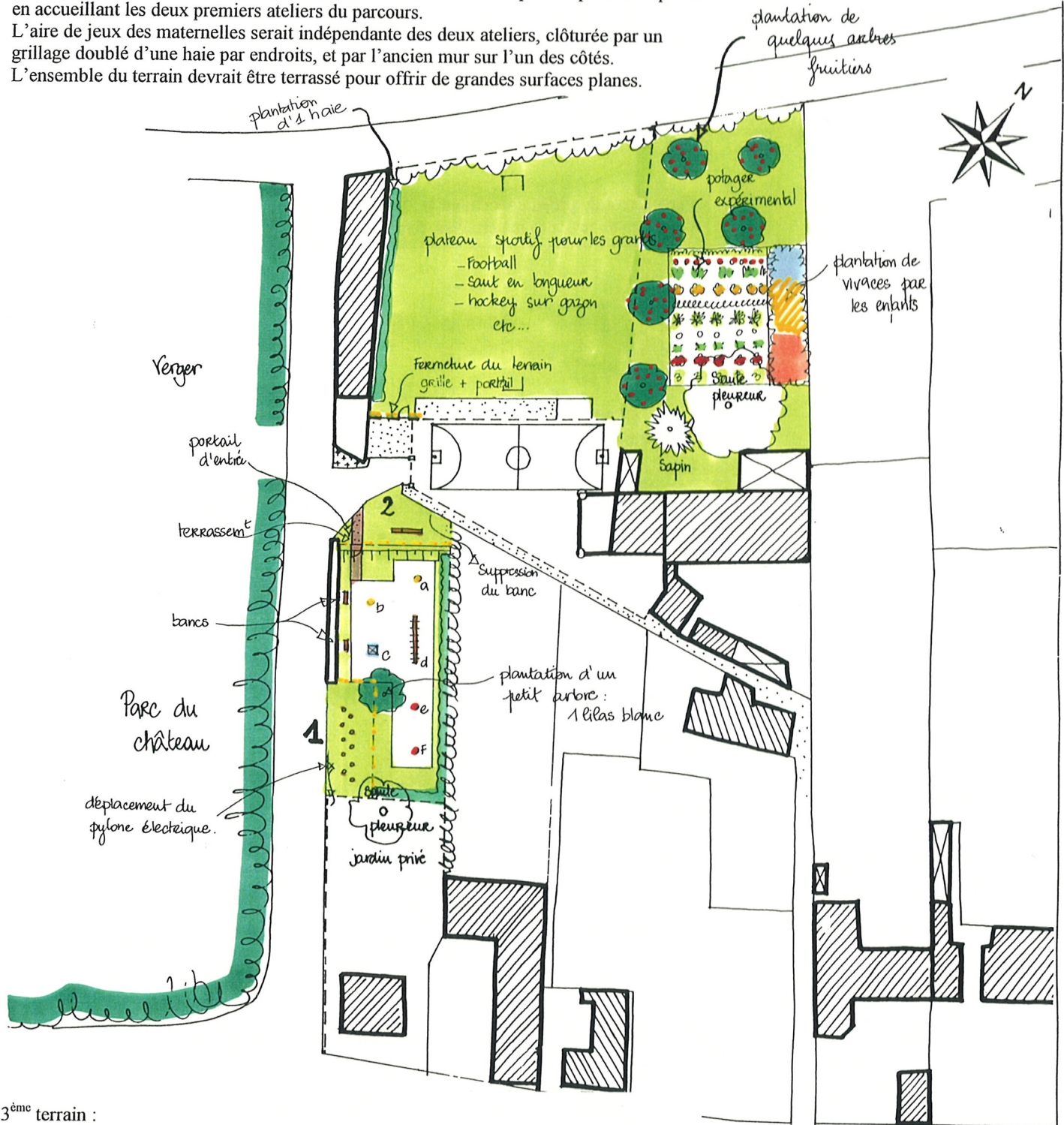
Il serait souhaitable de fermer totalement le terrain par une grille haute, solide et un portail afin d'éliminer toute possibilité d'utilisation externe à l'école.

2^{ème} terrain :

L'espace pourrait être utilisé par les maternelles et être une halte pour le parcours sportif en accueillant les deux premiers ateliers du parcours.

L'aire de jeux des maternelles serait indépendante des deux ateliers, clôturée par un grillage doublé d'une haie par endroits, et par l'ancien mur sur l'un des côtés.

L'ensemble du terrain devrait être terrassé pour offrir de grandes surfaces planes.

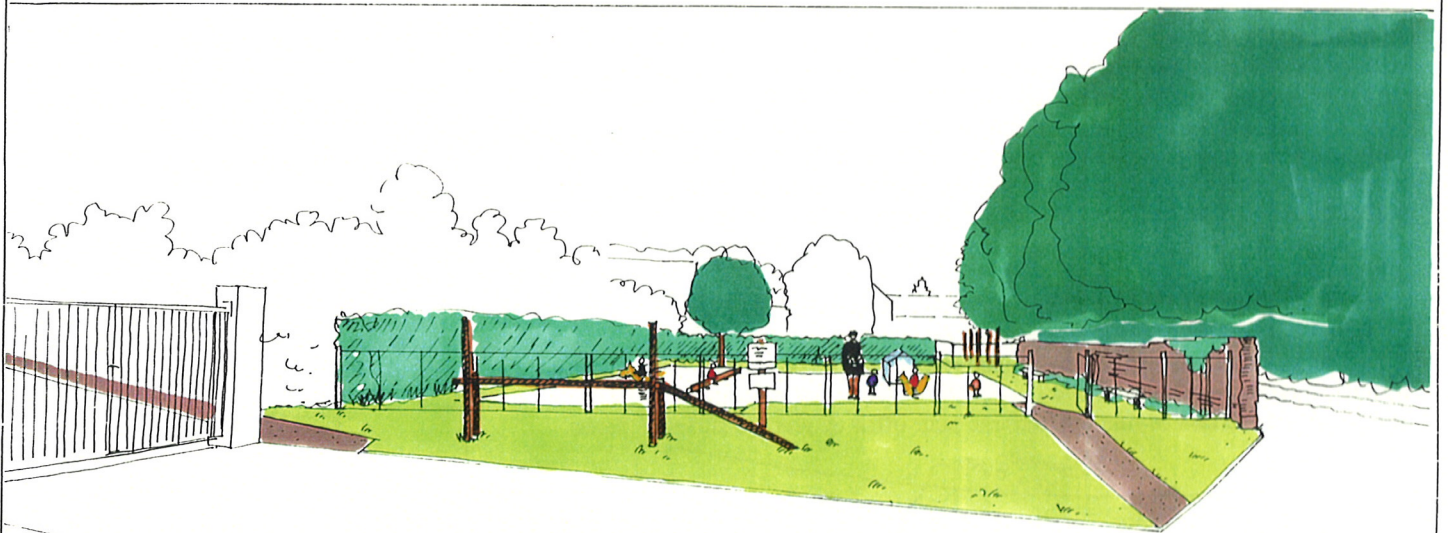


3^{ème} terrain :

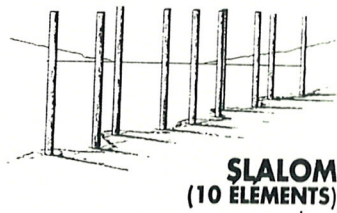
Outre le fait qu'il pourrait servir de terrain potager, nous suggérons que les enfants fassent l'expérience de planter des vivaces et que l'on plante en plus des arbres fruitiers.

Le parcours sportif proposé est extrait du catalogue GAILLARD-RONDINO.

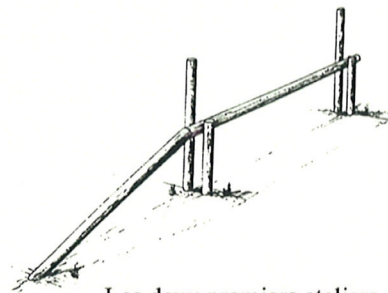
Les jeux et les éléments du parcours sportif sont extraits du catalogue GAILLARD-RONDINO.



Perspective du projet concernant le 2^{ème} terrain (atelier 2 du parcours sportif au premier plan, aire de jeux des maternelles, fermées, derrière)



SLALOM
(10 ÉLÉMENTS)

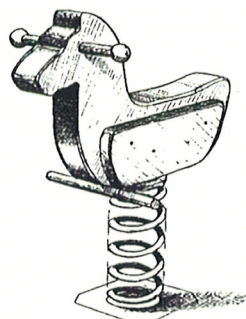


**POUTRE
D'ÉQUILIBRE
SÉNIOR**

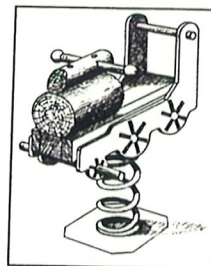
Les deux premiers ateliers du parcours sportif



BICHE



POULAIN



TORTILLARD

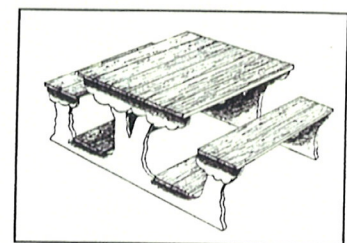
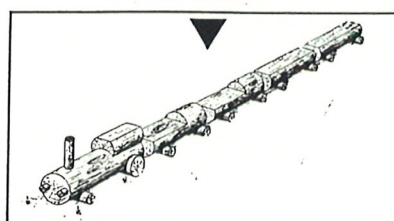
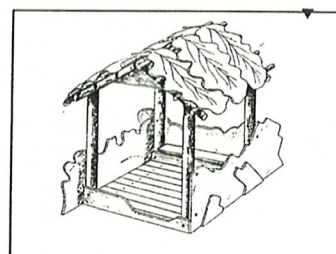


TABLE DES LUTINS

Quelques exemples de jeux proposés pour les maternelles



PETIT TRAIN



CABANE DES LUTINS

pour les ponts, les berges et les plantations de berges des particuliers

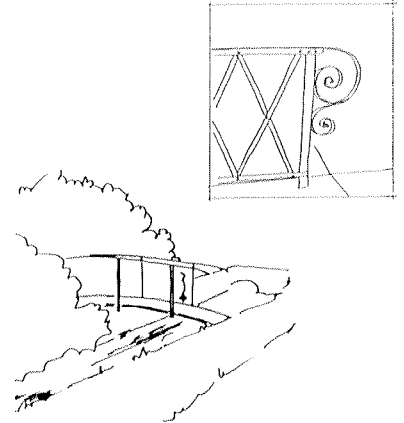
Le charme de Thun Saint Martin réside pour beaucoup dans les nombreuses petites passerelles qui enjambent les cours d'eau et les fossés, ainsi que dans les plantations qui les accompagnent.

Elles témoignent du souci de qualité que les riverains veulent apporter à l'image générale de leur village.

Ces quelques conseils vous guideront dans vos réalisations.

1. Les ponts, passerelles et balustrades

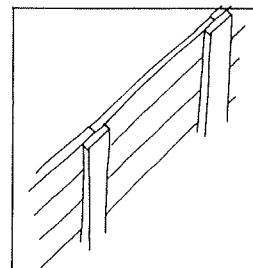
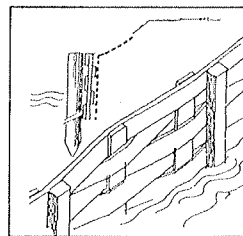
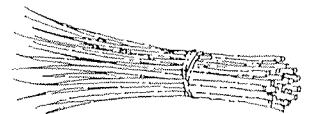
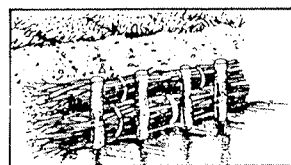
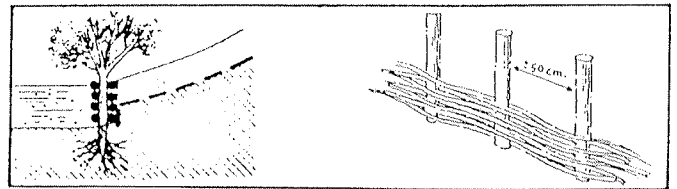
- utilisez de préférence des matériaux locaux pour construire le pont (briques, pierres, bois...) ou habillez la dalle de béton pour ne pas le laisser apparent
- n'hésitez pas à lui donner une allure courbe
- conservez une certaine sobriété dans le dessin de la rambarde
- choisissez une couleur discrète et un matériau tel que le bois, le métal, la fonte pour la rambarde ou la brique et la pierre pour un muret
- outre les passerelles, les petites portes donnant accès à l'eau, les emmarchements sont des aménagements qui charmeront l'œil du promeneur.



2. Les berges et les plantes

2.1 Les différentes techniques de maintien des berges

- **le tressage** : tressez des branches de 3 à 4 m sur des pieux.
Derrière cette barrière tressée on vient poser un géotextile contre lequel on vient retaluter la terre formant la berge.
Le tressage est réalisé soit avec des saules vivants soit avec des essences qui ne reprennent pas comme le châtaignier ou le noisetier. Dans ce cas on parle de clayonnage.
- **la fascine** : superposez ou juxtaposez des fagots de bois tout en les adossant contre des pieux. Ces fagots sont en châtaignier, bouleau, frêne ; ils ont environ 30 cm de diamètre et 3 m de long. On utilise également des fagots de saules vivants dont la végétation va redémarrer une fois mis en terre. Ces fagots proviennent soit de bois de coupe soit de pépinières pour les saules.
- **le tunage** : plantez des pieux sur lesquels vous adossez des planches de chêne ou de la feuillète d'azobée (résistance mécanique moins importante).
- **Le caisson végétalisé** est un mur constitué de troncs d'arbres positionnés perpendiculairement (moise) et longitudinalement (longine) à la berge et ce de façon alternative.
L'espace resté libre entre la berge et le mur est rempli de terre végétale. Cette terre sera plantée et c'est l'enracinement qui va consolider la nouvelle berge. Il faut placer un géotextile naturel entre la cloison de bois et la berge pour maintenir la terre en place dans un premier temps.



- la végétalisation

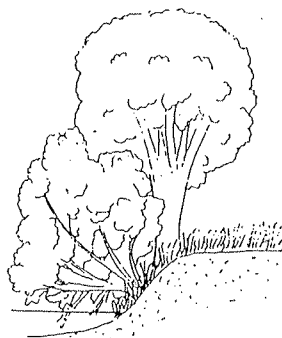
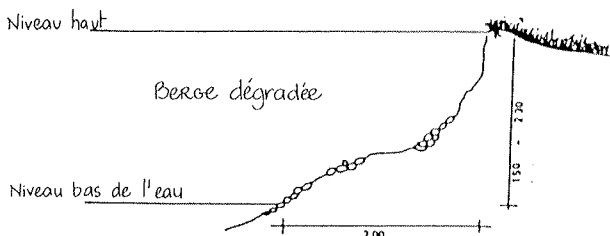
1 La végétalisation arborescente

On place un tressage de saules à la base, qui rejettent ensuite.

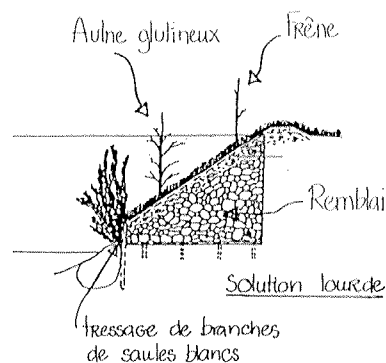
On plante des aulnes, saules et frênes sur les talus. On sème des herbacées.

Les avantages :

- la matière vivante devient de plus en plus efficace avec le temps, par opposition à la matière inerte
- les végétaux fournissent des conditions propices au maintien des équilibres des écosystèmes
- les racines participent à l'autoépuration de la rivière
- cette technique est moins onéreuse que les techniques statiques mais suppose un entretien régulier (recépage tous les 3 à 5 ans)



Solution simple : plantation de saules, aulnes ... sur berge reconstituée



Solution lourde

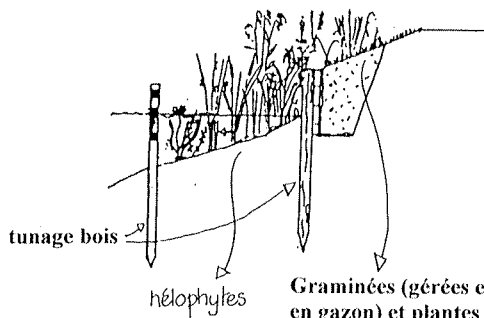
tressage de branches de saules blancs

2 la végétalisation herbacée

Cette technique consiste à planter des hélophytes et des plantes hygrophiles (plantes d'eau et de berges) comme le roseau (*Phragmites communis*), le carex paludosa à l'aide de boutures, le scirpus lacustris.

Cette méthode possède les mêmes avantages que la technique naturelle précédente tout en reconstituant un paysage de roselière.

Elle suppose un entretien régulier (faucardage automnal, annuel ou bisannuel) suivi de l'évacuation des débris de fauche.



tuteurs bois

hélophytes

Graminées (gérées en pré de fauche ou en gazon) et plantes hygrophiles (juncs, laïches, reine des prés...)

2.2 Quelques plantes de bord d'eau pour agrémenter vos jardins

Arbres : aulne
saule marsault
blanc
des vanniers



Saule kékard, emblème régional

Arbustes : saules nains
rampants
noisetiers
cornouillers (*Cornus alba* « sibirica »)
amélanchier lamareckii
spirées (*Spiraea x vanhouttei*)

Vivaces : dianthus superbus
geum rivale
iris kaempferi, foetidissima, pseudacorus
myosotis scropioides
primula florindae
trollius chinensis
mentha aquatica



Menthe



Iris

Exolle



Graminées : carex grayi
carex paludosa
carex riparia
phalaris



Carex

Des dessins sont extraits de l'étude FACV de Thun l'Evêque, de Nord-Nature n°79, 1995, de la revue Ingénieries - EAT 1997

RECOMMANDATIONS GENERALES

révélant l'identité communale

1. Conserver et promouvoir une identité de village

Proche de centres urbains importants comme Cambrai ou Escaudoeuvres, Thun Saint Martin attire par son calme, son cadre, sa dimension de petit village. Cet attrait engendre une pression foncière importante. La mairie n'ayant pas de plan d'occupation des sols, outil privilégié permettant de limiter les constructions, la municipalité sera d'autant plus attentive aux demandes de constructions afin de garder l'échelle d'un village.

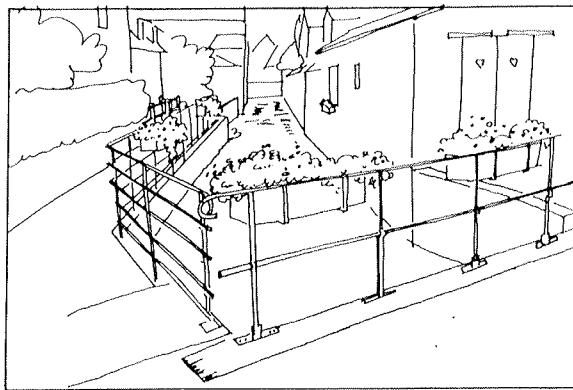
Le charme du village réside aussi dans les choix qui seront faits pour tout aménagement. Les conseils suivants guideront la municipalité dans ce sens.

2. Mettre en valeur l'eau

C'est l'atout de Thun Saint Martin et ce qui le démarque de bien d'autres villages. Cet élément doit être révélé par le traitement des ponts et de leurs balustrades, par la végétation qui lui est associée, par une qualité de l'eau reconnue.

On pourra aussi peindre les rambardes des ponts de la "couleur municipale" ; c'est une façon de signaler chaque point de franchissement d'un cours d'eau, tout en marquant le territoire de Thun Saint Martin. Les balustrades seront habillées de jardinières fleuries (en bois ou en terre cuite).

Les ponts pourront emprunter la forme courbe du dos d'âne franchissant le ruisseau, ce qui accentuera l'idée du "passage" et permettra de ralentir les véhicules. Outre la municipalité, chaque habitant est invité à valoriser cette eau, comme il le fait déjà, pour tous les petits aménagements.



Référence : rambardes fleuries à Veules les Roses

3. Inciter à la pérennité des maraîchages et des sentes

Second élément qui constitue l'identité de Thun Saint Martin : les maraîchages. C'est une des facettes qui peut réellement attirer le promeneur citadin à venir découvrir le village. Pour cela, il faut veiller à ce qu'ils ne disparaissent pas et à retrouver un réseau de sentes qui permettra de les traverser.

4. Une couleur identitaire

Il serait intéressant de choisir une couleur, représentative de la commune. Nous proposons le bleu utilisé pour la clôture du cimetière par exemple.

5. Un mobilier communal identitaire participant au charme de village

On privilégiera le bois naturel et la discrétion pour le mobilier urbain. Les glissières seront également en bois. Ainsi on restera à Thun Saint Martin dans un cadre très "nature" et non urbain.

